



V. III.—No. 27.

MONTREAL, JEUDI, 4 JUILLET, 1872.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

LE PACIFIQUE.

La *Minerve* du 26 juin contenait l'importante déclaration que voici :

Il appartenait à l'hon. Sir Georges E. Cartier de couronner sa politique de chemins de fer d'une manière aussi brillante, et nous sommes aujourd'hui en possession des déclarations qui confirment en tous points l'opinion que nous émettions dernièrement sur les bonnes dispositions de l'hon. Baronet.

Le *National* et l'*Evénement* ont voulu s'amuser dernièrement aux dépens d'une députation d'amis de Montréal qui étaient allés voir Sir George E. Cartier à Ottawa. Cette députation se composait de l'hon. M. J. L. Beaudry, MM. Victor Hudon, C. A. Leblanc, C. S. Rodier, jr., et de J. A. Chapleau, M. P. P.

Les résultats de l'entrevue demeurèrent parfaitement secrets et l'opposition en profita pour inventer les rumeurs les plus absurdes sur les dispositions de Sir George E. Cartier et sur la délégation, qui pouvait d'autant mieux souffrir la critique qu'elle avait constaté l'extrême bonne volonté de l'hon. Ministre de la Milice. Ce n'est qu'en face d'une *propagande absolument déloyale et même anti-nationale* de la part de l'opposition, que la délégation s'est décidée à retourner auprès de Sir George pour obtenir la permission de faire connaître la vérité sur ses intentions.

Nous pouvons donc déclarer aujourd'hui que l'hon. Sir George E. Cartier renoncera à son siège dans le cabinet plutôt que de laisser sacrifier les intérêts du Bas-Canada; qu'il veut que le Pacifique arrive à Montréal par le nord de l'Ottawa, et le chemin de colonisation du Nord, de manière à opérer une jonction à Montréal avec le chemin de fer de la rive nord; et que ces graves intérêts ne seront confiés qu'à une compagnie qui possède des intérêts directs soit à Montréal, soit plus bas, et qui jouisse de la confiance du Bas-Canada, en même temps qu'il s'assurera qu'aucune injustice ne soit commise envers le Haut-Canada.

L'hon. Sir George E. Cartier a de plus déclaré que jamais le Grand-Tronc ou M. C. J. Brydges n'ont eu rien à faire et qu'ils ne désirent n'avoir rien à faire, soit directement soit indirectement avec la construction ou la direction du Pacifique.

Du reste, il sera donné avant peu au public une excellente occasion de constater l'exactitude de ces déclarations; car avant que le peuple ait été appelé à rendre son verdict dans les différents comtés, le contrat du Pacifique aura été signé et sera connu de tous; et nous sommes autorisés à croire que la chose va se faire dans un très court délai, par le fait que Sir Hugh Allan a déjà transmis au gouvernement ses soumissions avec l'offre de verser immédiatement le million exigé par le bill du Pacifique.

Nous avons une réserve à faire: nous espérons que la *Minerve* se trompe en accusant les motifs de l'opposition. Nous aimons à croire tout le monde de bonne foi; tant que l'opinion de Sir George E. Cartier n'était pas connue, —et elle ne pouvait l'être avant la passation de l'acte concernant le Pacifique Canadien et des deux actes incorporant la Compagnie de Sir Hugh Allan et celle de l'hon. McPherson,—il était permis à tous les bons citoyens d'avoir des appréhensions et des alarmes. Les intérêts en jeu sont immenses et tiraillent en tous sens les influences politiques. Il était donc naturel d'avoir des doutes et des craintes.

Maintenant, la défiance n'est plus permise. Les déclarations de Sir Georges, qui vont aussi loin que le permet la prudence politique, sont de nature à rassurer tous les honnêtes gens à quelque parti qu'ils appartiennent. Nous avons nous-même entendu ces déclarations et elles sont des plus explicites et des plus catégoriques. L'opinion de Sir George fera nécessairement autorité dans le Cabinet, dont il a sur ce point la confiance absolue, grâce à la largeur et à l'impartialité qu'il a montrées dans les dispositions de son Bill sur le Chemin du Pacifique Canadien.

Le Contrat de la construction du Chemin sera signé avant les élections et dans des conditions à donner satisfaction ample aux légitimes intérêts et aux droits du Bas-

Canada, du nord de l'Outaouais, du nord du St. Laurent, de Montréal et de Québec. Sir Hugh Allan, qui n'a pas l'égoïsme et l'étroitesse de vue que lui supposent nos amis du *Journal de Québec* et du *Constitutionnel*, s'est déclaré parfaitement satisfait des explications de Sir George et a pleine confiance dans ses intentions.

Nous avons assez peu ménagé le blâme aux chefs conservateurs pour pouvoir être juste à leur égard. Si les promesses de Sir George sont exécutées—et nous sommes convaincu qu'elles le seront—il aura mérité la reconnaissance du Bas-Canada et ajouté un nouveau titre à sa réputation d'homme d'état et de patriote éprouvé. Ce ne sera pas une mince difficulté ni un mérite médiocre que de concilier tant d'intérêts et d'exigences divergents, surtout à la veille d'une élection générale, dans un temps où les appétits entendent le moins raison.

J. A. MOUSSEAU.

LE PLATON.

ÉTUDE HISTORIQUE. (1)

Le Platon est, sans contredit, l'endroit historique le plus intéressant de la ville des Trois-Rivières. Il ne faut pas fouler ce sol d'un pied indifférent, car il a été foulé d'abord par les pères Lejeune et Buteux, par le glorieux martyr Brébeuf, par l'illustre Champlain et par chacun des premiers pionniers des Trois-Rivières. Il ne faut pas pénétrer avec insouciance dans cette vieille construction en pierre qui montre de loin ses murailles simples et irrégulières, car ce toit a abrité pendant des années les gouverneurs que la vieille France donnait à notre ville naissante. Jusqu'ici le commerce s'est contenté d'environner la vieille relique de son bruit et de ses constructions à quadruple étage, il a semblé vouloir respecter les vestiges de nos pères; mais aujourd'hui l'on répète de toutes parts qu'il est décidé à tout envahir; nous le regrettons amèrement. Est-ce donc que la place lui manquerait déjà? Il eût été bien glorieux pourtant, à la ville des Trois-Rivières de donner une destination honorable à la maison de ses anciens gouverneurs; de conserver pour ceux qui aiment les échos des voix du passé ce petit coin de terre où se trouvent réunis tant de souvenirs! Eh! le Platon, une fois entouré de plantations, ne serait-il pas une merveille? Quand le commerce l'aura converti de boutiques et de magasins, que vaudra-t-il? Il n'aura que les désavantages d'une inégalité de terrain. Le commerce est une chose que nous devons encourager parmi nous, mais s'il vient d'une main dédaigneuse et ignorante, barbouiller les pages d'une histoire qu'il ne comprend pas, nous ne lui épargnerons point nos malédictions. Nous espérons peu que cette protestation parvienne jusqu'aux oreilles de nos hommes de progrès, nous savons qu'ils aiment mieux lire trois grandes pages d'annonces que de lire une seule ligne d'un écrit sur l'histoire, mais nous aimons à dire quand même notre façon de penser.

Maintenant pour ceux à qui les souvenirs du passé peuvent offrir des attrait, nous allons passer en revue ce que l'histoire nous donne de plus intéressant à propos du Platon.

Le Platon n'a pas toujours eu la forme du quadrilatère presque parfait que nous lui connaissons. Autrefois la côte sud se prolongeait en pointe abaissée jusqu'à plus de deux cents pieds dans la Basse-Ville; cette pointe ne fut définitivement coupée qu'en 1825, par M. Ludger Duvernay, pour niveler la rue du Platon. De son côté, la partie Est s'avancait, aussi en pointe, jusqu'au-delà de l'endroit occupé aujourd'hui par le bureau de Poste; on la régularisa pour niveler le terrain du Boulevard-Turcotte et surtout pour élargir la rue des casernes. Enfin, du côté du fleuve, le Platon s'avancait à plus de trois cents pieds au-delà de ses limites actuelles, mais le courant très-rapide en cet endroit, rongea peu à peu la pointe sablonneuse contre laquelle il se brisait, (2) puis la pelle des travailleurs vint achever l'ouvrage commencé par les eaux du fleuve.

1 Les documents historiques nécessaires à la rédaction de cet écrit nous ont été fournis par M. Benjamin Suite, le pionnier de l'histoire des Trois-Rivières. Il est de notre devoir de le remercier ici de sa bienveillance et de sa libéralité.

2 Il se formait en même temps, au large, une batture qui venait à sec aux eaux basses de l'été, et sur laquelle on a pris de la pierre pour bâtir plusieurs des maisons de la ville.

Le Platon, avant l'arrivée des Français, était donc une pointe élevée qui s'avancait dans le fleuve et commandait à tous les environs. C'était un lieu magnifique pour les campements, et un point d'observation pour éviter les surprises de l'ennemi: aussi les sauvages affectionnaient-ils particulièrement cet endroit.

Les Algonquins y avaient même élevé un fort, lorsqu'ils dominaient sur la rive nord du fleuve; mais les Iroquois vinrent bientôt l'attaquer et le rasèrent. Ce fort se trouvait dans la partie est du Platon, et à peu près sur la ligne que suit le mur sud de la côte du Boulevard. Le père Lejeune en a vu les derniers débris: "le 5 Novembre (1634)" écrit-il dans ses Relations, "j'allai voir les reliques d'une bonne palissade qui a autrefois entouré une bourgade au lieu même où nos Français ont planté leur habitation. Les Iroquois, ennemis de ces peuples, ont tout brûlé; on voit encore le bout des pieux tout noirs."

Les sauvages aimaient aussi à enterrer leurs morts sur le Platon, ce qui ne doit pas surprendre, car on sait que leurs préjugés les portaient à vouloir dormir leur dernier sommeil sous les ombrages les plus agréables, ou dans les lieux qu'ils avaient le plus aimés pendant leur vie. Dans les travaux de creusement qui se firent lors de la construction du Boulevard et du Quai-Turcotte, on découvrit plusieurs squelettes qui sont conservés encore actuellement dans le musée de l'Université-Laval.

Les souvenirs des premiers enfants du sol ne sont certes pas sans intérêt, mais il nous tarde de rappeler les vieux souvenirs français, qui devront parler un langage encore bien plus éloquant à notre cœur de canadien.

Un mercredi, 4 juillet 1634, une barque, partie de Québec, remonta le fleuve St. Laurent. Elle passa devant les trois bouches de la grande rivière St. Maurice, fit quelques arpents encore et s'arrêta dans une petite anse située tout près d'un promontoire. L'équipage mit pied à terre à l'ombre d'une épaisse et haute forêt, et au chant des oiseaux sauvages extrêmement abondants sur cette rive.

On monta sur le promontoire voisin, et, ce jour-là même, on commença à travailler à la construction d'un premier édifice fait de grosses pièces de bois fichées en terre.

Nos lecteurs ont compris déjà: la barque dont nous parlons était commandée par M. de la Violette, l'anse où elle aborda se trouvait à l'extrémité de la vue actuelle du Platon, et le promontoire sur lequel on éleva la première construction trifluvienne n'est autre que le Platon lui-même.

À la fin de juillet le gouverneur, M. de Champlain vint en personne visiter les travaux; il trouva que tout marchait de la manière la plus satisfaisante, et, surtout, il fut enchanté de la belle nature qu'il avait sous les yeux. "L'habitation des Trois-Rivières," écrivit-il au Cardinal de Richelieu, est placée dans un des plus beaux endroits de ce pays, où la température de l'air est bien plus modérée, le terrain plus fertile, la pêche et la chasse plus abondantes qu'à Québec. M. de la Violette avait le titre de commandant du fort des Trois-Rivières.

Au mois de septembre un événement heureux vint répandre une joie nouvelle au sein de la petite colonie: deux missionnaires, le père Lejeune et le père Buteux, arrivaient pour s'y fixer d'une manière permanente. Ces deux prêtres désaient la messe dans une petite chapelle qu'on leur avait ménagée dans l'espace restreint du fort, et, le reste du jour, ils vivaient dans une salle commune, avec les divers employés. Chapelle, boutique, magasin, tout se trouvait ainsi dans cette unique construction qu'on appelait le fort, de sorte qu'on y était nécessairement fort mal à l'aise; mais les bons Jésuites se soumettaient avec résignation à ces dures nécessités d'un établissement nouveau.

Nous avons déjà dit que Champlain était allé visiter les travaux du fort des Trois-Rivières; ce dut être là sa dernière visite, car il mourut le jour de Noël de l'année suivante, 1635, emportant avec lui l'estime et les regrets de toute la colonie. M. de Montmagny fut appelé à lui succéder.

Le nouveau gouverneur voulait connaître les pays sur lesquels il avait reçu le commandement; il partit donc bientôt de Québec et arriva aux Trois-Rivières le 11 juin 1636. Sa visite ne dura guère que deux jours, mais elle fut assez longue pour donner les plus heureux résultats; en effet le gouverneur ayant pu voir de ses yeux les besoins du fort donna immédiatement des ordres pour la construction d'un magasin et d'une autre bâtisse, ce qui diminua de beaucoup les inconvénients dont on se plaignait.

Le 24 de ce même mois de juin, il y eut grande solennité aux Trois-Rivières, la voix du canon se fit entendre au milieu de l'épaisse forêt qui environnait le port; c'était une première

St. Jean-Baptiste fêlée sur le Platon! Nous nous rappelons ici avec plaisir et émotion que les habitants des Trois-Rivières ont conservé cette habitude de tirer sur le Platon au jour solennel du 24 juin. Lorsque nos lecteurs trifluviens entendront maintenant la voix joyeuse du canon de la St. Jean-Baptiste, ils aimeront sans doute à se rappeler que c'est l'un des échos de l'an 1636.

Lorsque nos pères établissaient leurs colonies sur les rives du St. Laurent, ils n'avaient pas seulement à lutter contre les fatigues du défrichement et contre les rigueurs du climat, mais ils avaient encore à défendre leur vie contre les attaques d'ennemis audacieux et irréconciliables. Il fallait donc penser, en arrivant, à se mettre sur un pied de guerre; c'est ce que nos ancêtres firent en s'établissant sur le Platon. Ils commencent par creuser un fossé autour, ou au moins sur l'une des faces du fort; c'est ce qu'on voit par une lettre d'un missionnaire où il est parlé du pont-lévi du fort. Vers 1651, pour se protéger d'avantage, ils élevèrent le long du port une enceinte de pieux de forme circulaire. On a trouvé les débris de cette enceinte en creusant sur la pointe du Platon, lors des travaux du boulevard.

Mais ce fut en 1653 que le fort des Trois-Rivières fut définitivement mis sur un bon pied de défense. On était alors sous le coup d'une grande terreur; les Iroquois, après avoir détruit complètement la nation huronne, s'avançaient menaçants vers Québec. M. Duplessis-Bochart, gouverneur des Trois-Rivières, ayant voulu faire une sortie contre eux, avait été tué avec plusieurs de ses hommes.

On se mit donc à l'œuvre pour fortifier la place; une redoute fut installée sur la partie ouest du Platon, de manière à protéger tout le terrain de la basse-ville, et l'on établit des bastions dont les auteurs du temps font les plus grands éloges.

MEINER.

(A continuer).

LES CANADIENS DE L'OUEST.

GABRIEL FRANCHÈRE.

(Suite.)

XII.

Le 25 mai, un pénible accident vint jeter un voile de deuil sur toute l'expédition. Pendant que les canots voguaient sur les ondes de la rivière à la Boucane, l'un d'eux se heurta sur des arêtes de rochers et se brisa, l'autre chavira et tous se trouvèrent à l'eau. La plupart regagnèrent à la nage le rivage, mais deux des voyageurs, Olivier Roy Lapensée et André Bélanger, se noyèrent. D'autres coururent les plus grands dangers. La plupart perdirent leurs effets de bagage. Franchère retrouva, à la tombée de la nuit, le corps du malheureux Lapensée, que l'on inhumait avec tout le respect compatible avec les circonstances, en érigeant sur sa tombe une croix où l'on inscrivit son nom, mais celui de Bélanger demeura la proie de la plaine liquide. Pour rappeler le souvenir de ces malheureux voyageurs, on donna le nom de Bélanger à un promontoire près duquel il se noya, et celui de Lapensée à un rapide et à une pointe de terre voisine.

L'expédition arrivait le 5 juin au Lac la Biche après avoir successivement franchi les rivières au Pembina, du petit lac des Esclaves, et à la Biche. Le poste était occupé par un Canadien nommé Déjarlais, qui avait été autrefois guide de la compagnie du Nord-Ouest. Il fournit à l'expédition des vivres dont elle avait grand besoin. "Cet homme vivait de sa chasse," dit Franchère, "et paraissait à peu près content de son sort. Personne au moins ne le troublait dans la possession du Lac la Biche, dont il s'était pour ainsi dire emparé. Il me pria de lui lire deux lettres qu'il avait en sa possession depuis deux ans, et dont il ne connaissait pas encore le contenu. Elles étaient d'une de ses sœurs et datées de Verchères."

Quelques jours après l'expédition touchait à la magnifique rivière Saskatchewan, dont Franchère nous donne la description suivante: "Elle coule sur un lit composé de sable et d'argile; ce qui ne contribue pas peu à diminuer la pureté et la transparence de ses eaux, qui, comme celles du Missouri, sont épaisses et blanchâtres. A cela près, c'est une des plus jolies rivières du monde. Les bords de la Saskatchewan sont tout-à-fait charmants et offrent en plusieurs endroits la scène la plus belle, la plus riante, et la mieux diversifiée que l'on puisse voir ou imaginer, des collines de formes diverses, couronnées de superbes touffes de peupliers; des vallons agréablement rembrunis, le soir et le matin, par l'ombre prolongée des coteaux et des bosquets qui les décorent; des troupeaux de légers colins et de lourds bœufs illinois—ceux là bondissant sur le penchant des collines, ceux-ci foulant de leurs pieds pesants la verdure des prés; toutes ces beautés champêtres réfléchies et doublées, pour ainsi dire, par les ondes du fleuve; le chant mélodieux et varié de mille oiseaux divers perchés sur la cime des arbres; l'haléine rafraîchissante des zéphirs; la sérénité du ciel; la pureté et la salubrité de l'air: tout, en un mot, porte le contentement et la joie dans l'âme du spectateur enchanté. C'est surtout le matin, quand le soleil se lève, et le soir, quand il se couche, que le spectacle est vraiment ravissant. Je ne pus détacher mes regards de ce superbe tableau que quand l'obscurité naissante eut un peu rembruni. Alors au doux plaisir que j'avais goûté succéda une triste, pour ne pas dire une sombre mélancolie. Comment se fait-il, dis-je, en moi-même, qu'un si beau pays ne soit point habité par des créatures humaines? Les chansons, les hymnes, les prières du laboureur et de l'artisan, heureux et paisible, ne seront-ils jamais entendus dans ces belles campagnes? Pourquoi, tandis qu'en Europe et en Angleterre surtout, tant de milliers d'hommes ne possèdent pas en propre un ponce de terre, et cultivent le sol de leur patrie, pour des propriétaires qui leur laissent à peine de quoi subsister; pourquoi tant de millions d'arpents de terres, en apparence grasses et fertiles, restent-ils incultes et absolument inutiles?.....

"On ne doit pas d'ailleurs se faire illusion; ces contrées, parfois si délicieuses, ne jouissent pas d'un printemps perpétuel: elles ont leur hiver, et un hiver rigoureux; un froid perçant est répandu dans l'atmosphère; une neige épaisse couvre la surface du sol; les fleuves glacés ne coulent plus que pour les poissons; les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, et couverts de verglas; les collines et les vallons n'offrent plus qu'une uniforme blancheur; et l'homme a assez à faire de se mettre à l'abri du temps."

Les vœux formulés par Franchère seront avant longtemps remplis. Car, l'émigration commence à se diriger vers les fertiles prairies de la Rivière-Rouge et avant longtemps elle af-

fluera dans l'immense vallée de la Saskatchewan, qui outre la fertilité de ses plaines contient d'énormes dépôts houillers, et a fait l'admiration de tous ceux qui ont pu observer la richesse de ses ressources naturelles.

XIII.

Le reste de ce long et difficile voyage à travers le continent se fit fort heureusement. Lorsque l'expédition passa près de l'établissement de la Rivière-Rouge, le 30 juin, des difficultés graves menaçaient de s'élever entre le gouverneur de la colonie et la compagnie du Nord-Ouest. Mais en faisant de part et d'autre des concessions, on put faire disparaître des différends qui, quelques années après, devaient en s'envenimant amener l'effusion du sang. Le 14 juillet, on arrivait au Fort William, dont Franchère nous fait la description, et qui était alors l'entrepôt principal des pelleteries de la puissante compagnie du Nord-Ouest. Le 20, Franchère se mit de nouveau en route, mais le 26, alors qu'il était rendu à la baie de Michipicaton, il apprit que les Américains avaient mis le feu au fort du Sault Ste. Marie et il fut décidé que l'on retournerait au Fort William. Le 29, il alla examiner le fort du Sault Ste. Marie où 150 Américains, commandés par le major Holmes, avaient fait leur apparition quelques jours auparavant et avaient mis à feu tous les bâtiments de la compagnie du Nord-Ouest, après avoir pillé tout ce qui avait quelque valeur. Les cendres en étaient encore fumantes.

On se mit en état de défense, car l'on avait raison de craindre une nouvelle irruption des Américains dans ce quartier. Le 19, de nombreux canots de la compagnie du Nord-Ouest, chargés de pelleteries pour une valeur d'au moins \$800,000, arrivèrent au Sault Ste. Marie et Franchère partit avec eux pour se rendre à Montréal. Les précieuses marchandises qui eussent fait un riche butin pour l'ennemi, étaient gardées par 325 hommes bien armés. On descendit la rivière des Français, puis la rivière de l'Outaouais, sans encombre, et l'expédition arriva au Long Sault, au lever du soleil, le 1er septembre. On voyait de cet endroit se dessiner au milieu des brumes du matin les massifs de verdure du Mont Royal, et le soir même on atteignit Montréal. "Je m'acheminai," dit Franchère, "aussitôt vers la demeure paternelle, où l'on ne fut pas moins surpris que joyeux de me revoir. Ma famille, qui n'avait pas eu de mes nouvelles depuis mon départ de New-York, avait cru, d'après la commune renommée, que j'avais été massacré par les sauvages, avec M. McKay et l'équipage du *Touquin*; et, certes, c'était bien par un effet du hasard ou plutôt de la providence, que je me retrouvais ainsi sain et sauf, au milieu de mes parents et de mes amis, à la suite d'un voyage accompagné de tant de périls, et où un si grand nombre de mes compagnons avaient trouvé la mort."

XIV.

Revenu au pays, Franchère continua de s'occuper du commerce des pelleteries qu'il entendait parfaitement. Il devint l'agent de la compagnie du Sud, une association commerciale qui traitait seulement dans les colonies du sud de l'Amérique.

Le 24 avril 1815, l'épouse Mlle. Sophie Routhier, fille de J.-Bte. Routhier et d'Henriette Regnaud. Elle était native de St. Domingue, son père était canadien, et sa mère d'origine française.

Le 16 mai 1832, il eut la douleur de perdre son excellent père, qui laissa une mémoire justement estimée.

En 1834, il alla s'établir avec sa famille au Sault Ste. Marie, où il séjourna durant plusieurs années. Il eut le profond chagrin d'y perdre, le 5 juillet 1837, son épouse bien aimée, qui, par ses nombreuses qualités du cœur et de l'esprit, avait su se rendre chère à un large cercle de connaissances.

Il abandonna la compagnie de fourrures à laquelle il s'était joint, pour former partie de la fameuse maison de commerce connue sous le nom de P. Chouteau, Fils & Cie, de St. Louis, et dont les ramifications s'étendaient par tout l'Ouest, puis il alla s'établir à New-York, où il fonda un établissement commercial sous la raison sociale de G. Franchère & Cie.

Le nombre des Canadiens était déjà assez considérable dans la grande métropole des Etats-Unis. Mais éparpillés dans ses nombreux quartiers, vivant isolés les uns des autres, il était à craindre que le contact des races étrangères ne vint à leur faire oublier la langue française et n'amenât petit à petit leur américanisation. Franchère, qui fut toujours patriote ardent, comprit le danger qui menaçait ce petit groupe de Canadiens, perdu dans la vaste cité comme une goutte d'eau dans l'océan. Il réussit à les réunir et à les grouper à l'ombre du drapeau national. Il fonda une Société St. Jean-Baptiste dont il devint le Président, et les Canadiens de New-York apprirent ainsi à se connaître, à se compter et à rester fidèles à la foi de nos pères comme à nos couleurs nationales.

Il prit aussi part à la fondation d'un institut littéraire à New-York devant lequel il fit plusieurs conférences, dont l'une sur la "colonisation dans l'Amérique du Nord et sur tout le Canada."

En 1853, après une longue absence du pays natal, Franchère vint faire une visite à ses parents et à ses amis du Canada, et la société St. Jean-Baptiste de Montréal, par l'entremise de son président M. C. S. Cherrier, lui souhaita publiquement la bienvenue en sa qualité de compatriote distingué et de président de la société nationale à New-York. Une centaine de nos concitoyens les plus distingués de Montréal signèrent la flatteuse adresse qui lui fut présentée dans les termes suivants:

Adresse de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, à Gabriel Franchère, Ecr., président de la Société St. Jean-Baptiste de New-York.

"Monsieur.—La réputation dont vous jouissez dans le lieu de votre naissance et dans votre pays adoptif nous rend votre visite très agréable, et comme vous avez trouvé souvent que les liens du cœur et du sang qui vous attachent à vos compatriotes ne sont ni rompus, ni affaiblis par la distance qui vous sépare de nous, nous vous souhaitons la bienvenue la plus cordiale. Sans avoir oublié le rôle distingué que vous avez autrefois joué comme Canadien, et vos voyages qui occuperont une page honorable dans l'histoire du Canada, c'est surtout comme président de la Société St. Jean-Baptiste de New-York, que nous venons vous rencontrer en ce moment.

"Nous avons d'abord à vous exprimer l'extrême satisfaction que la société St. Jean-Baptiste de Montréal a éprouvée, lorsqu'elle vous a vu prendre part à la formation d'une société semblable à New-York, dans un but de bienfaisance. Nous vous félicitons de tout notre cœur, sur le succès que vous avez obtenu. Le choix qu'ont fait de vous les Canadiens-Français de New-York comme président de cette association philanthropique, est une preuve que vous jouissez de leur estime comme vous jouissez ici de l'estime de tous ceux qui ont eu

l'avantage de vous connaître autrefois, qui ont reçu les faveurs de votre hospitalité à New-York et qui respectent la vertu et le dévouement.

"Par votre entremise, nous avons un devoir bien doux à remplir envers l'association St. Jean-Baptiste de New-York, et pour cela nous vous prions de vouloir bien faire auprès de ses membres l'interprète de nos sentiments de reconnaissance pour la générosité avec laquelle ils sont venus au secours de nos concitoyens, qu'une calamité récente a si cruellement affligés. Ils ont prouvé qu'ils sont encore pour nous des frères affectionnés.

"Soyez bienvenu, monsieur, et certain que, si nous ne pouvons espérer vous voir fixer de nouveau vos pénates au milieu de nous, nous faisons au moins des vœux ardents pour que votre existence soit heureuse et prolongée."

Franchère répondit comme suit à cette adresse:

"Monsieur le président et Messieurs de la S. St. J.-B. de Montréal.

"C'est avec la plus vive reconnaissance que je reçois vos félicitations, et je puis vous assurer que je ne saurais vous exprimer la satisfaction que j'éprouve en me retrouvant, après une si longue absence, au milieu de mes compatriotes.

"Je me sens peu digne des éloges flatteurs qui me sont adressés par M. le président. En réponse, permettez-moi de vous assurer que, quoiqu'éloigné de mon pays natal par la force des circonstances, je n'ai pas oublié et n'oublierai jamais les liens qui m'attachent à mon pays et à mes compatriotes.

"J'ose ici, M. le président et messieurs, me faire l'interprète fidèle des sentiments qui animent les Canadiens-Français, membres de la société St. J.-Bte. de bienfaisance de New-York, en vous assurant que dans les assemblées ou réunions mensuelles de l'association dont j'ai l'honneur d'être le président, nous ne manquons pas de nous entretenir de ceux qui, à si juste titre, nous sont chers, et plus particulièrement des membres des sociétés sœurs du Canada.

"Je me charge avec plaisir, monsieur le président, de transmettre à la société St. Jean-Baptiste de New-York, les vœux que vous faites pour sa prospérité et son succès, persuadé, comme je le suis, que tous les membres canadiens qui en font partie sauront les apprécier.

"En résumé, M. le président et messieurs, je vous prie d'agréer mes remerciements sincères pour l'accueil bien flatteur dont vous m'honorez, et croyez que je n'oublierai jamais le but que se sont proposé les membres de l'association dans cette réunion. Il est à peine nécessaire de vous faire observer que je ne suis nullement habitué à parler en public, et n'ai pas de prétention au titre d'orateur. J'espère beaucoup de votre indulgence à mon égard. Je vous souhaite en retour de votre bienveillance, messieurs,—union, force et prospérité, non seulement à la société St. Jean-Baptiste de Montréal, mais à toutes les sociétés sœurs du Canada."

Quelques jours après, une souscription se fit dans le but de faire daguértyper le portrait de Franchère, qui fut présenté à l'Institut-Canadien de Montréal, où on peut le voir à côté des autres portraits qui ornent ses salles. Cette présentation se fit avec quelque éclat, et plusieurs discours furent prononcés pour reconnaître le mérite et le patriotisme de Franchère.

Dans les loisirs que lui laissèrent ses préoccupations commerciales, Franchère prit de nouveau la plume, et les rapports fréquents qu'il avait eus avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, lui inspirèrent l'un des premiers l'idée d'écrire une esquisse historique de la puissante association qui régnait en maître absolu sur une immense partie du continent. Son travail qui est assez étendu parut dans un journal de Montréal et fournit des matériaux précieux à l'historien.

Durant tout le cours de sa vie, Franchère se fit remarquer par sa ferveur religieuse, son urbanité et une irréprochable probité. Il se plaisait à venir en aide à ses compatriotes et il leur a rendu d'énormes services sur la terre étrangère.

Franchère avait eu plusieurs enfants de son mariage, et il se trouvait à St. Paul chez son beau-fils, l'hon. John S. Prince, maire de la capitale du Minnesota, lorsqu'une fatale maladie l'atteignit et l'enleva à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis du Canada et des Etats-Unis, à l'âge avancé de 77 ans. C'était le dernier survivant de la célèbre expédition d'Astoria, qui s'éteignait doucement, au milieu des regrets et de l'estime générale de ses concitoyens.

JOSEPH TASSÉ.

LE SUCCÈS DES MUSICIENS FRANÇAIS.

Nous avons dit que tous les journaux ont célébré à l'envie le triomphe de la Garde Républicaine. L'extrait suivant donnera une idée de l'enthousiasme public.

"J'arrive d'emblée à l'apparition du corps de la Garde Républicaine. Quand on a vu les uniformes français s'avancer en bon ordre vers l'orchestre, les applaudissements ont éclaté avec fureur dans la salle et au dehors, où quatre-vingt mille personnes, restées aux abords du Colysée, témoignaient par des trépignements et des acclamations sans fin, qu'elles partageaient l'enthousiasme des heureux du dedans. Nouvelle et triple salve d'applaudissements quand les musiciens rangés en demi-cercle, M. Paulus se préparait à lever son bâton, il a fallu attendre plusieurs minutes pour que le silence se rétablît. La garde républicaine a reconnu cet accueil chaleureux en attaquant avant tout *Hail Columbia*. L'audience, qui ne s'attendait pas à cette politesse en dehors du programme, s'est levée toute entière. A peine la dernière note expirait-elle que la sympathie a fait explosion par mille manifestations que pour ma part j'eusse cru impossibles dans la ville puritaine de Boston. Tous les monchoirs s'agitaient, les chapeaux étaient jetés en l'air, on applaudissait des pieds et des mains; enfin—fait qui ne s'était pas encore vu—les auditeurs ont spontanément décrété l'envoi immédiat de trois corbeilles de fleurs aux musiciens français.

Après *Hail Columbia* est venue la *Marche aux flambeaux* de Meyerbeer, puis l'ouverture de *Guillaume Tell*. Cette ouverture par excellence a été exécutée comme elle ne peut l'être mieux. C'était une merveille de délicatesse et d'expression. Les spectateurs retenaient leur haleine pour mieux savourer cette interprétation exquise du chef-d'œuvre de Rossini. Une profusion de bouquets est encore venue témoigner aux artistes du plaisir qu'ils avaient fait éprouver à l'assistance.

M. Gilmore a ensuite pris le bâton de chef d'orchestre pour présider à l'exécution de la *Marseillaise* par ses vingt mille choristes, avec accompagnement par les musiques militaires, l'orchestre, les batteries d'artillerie, et les carillons des cloches. Cette fois, l'enthousiasme a dépassé toutes les bornes connues, et les quarante mille spectateurs ont joint leurs voix, chaque

fois que revenait le refrain, à celle de l'armée des exécutants. L'effet a été indescriptible. L'hymne national français s'entendait du dehors presque aussi bien que du dedans de la salle, et il faut renoncer à peindre les manifestations d'enthousiasme qui ont suivi. C'était un véritable délire, et si les ambassadeurs japonais avaient assisté à cette représentation, ils n'auraient pas manqué de consigner sur leurs tablettes le fait sans précédent que la population entière de Boston avait simultanément été frappée de folie furieuse.

GRANT ET GREELEY.

Voici ce que pense le *London Times* des deux candidats américains :

Si la lutte pour la présidence se fait entre Grant et Greeley, nous sommes à peu près sûr que Grant sera réélu à une immense majorité. Ce n'est pas que nous pensions que le général Grant soit un phénix ; mais nous sommes convaincus que la majorité de l'Union sera d'avis qu'il vaut infiniment mieux se confier au président actuel que de s'exposer aux caprices et aux boutades de son rival. Notre pensée peut se résumer ainsi : de deux maux il faut choisir le moindre.

« Le patriotisme modeste, » le « profond jugement » et « la sagesse pratique » du général Grant n'éblouissent probablement pas le commun des mortels au même degré que la convention de Philadelphie, mais nous sommes bien certain que la Convention de Cincinnati qui a bachelé la candidature de Greeley savait parfaitement que son patriotisme ne serait jamais modeste, ni son jugement profond, ni sa sagesse pratique.

Le seul homme à qui nous puissions comparer Greeley est Cobbett. Greeley, il est vrai, n'écrit pas son anglais aussi pur et aussi chatié que celui de Cobbett, mais son style est clair et fort, et comme Cobbett il attaque ses adversaires avec la plus grande vigueur et en déployant le même luxe d'épithètes sonores et ronflantes. Il serait bien difficile de dire lequel des deux est le plus ignorant en économie politique, mais nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, qu'ils sont tous deux d'une ignorance crasse : ils ignorent les choses les plus élémentaires, des choses que tout le monde connaît. On sait les bêtises de Cobbett sur ce sujet ; Greeley n'a pas voulu rester en arrière ; le pauvre homme, qui certainement, n'a jamais ouvert un livre d'économie politique, s'est permis de publier une série d'articles sur ce sujet. C'est du propre et du soigné ; comme dit le français. Si ses concitoyens y trouvent une parcelle de science ou de bon sens, ils sont bien bons.

On ne nous fera jamais croire qu'il soit possible d'élire Greeley, président, pas plus qu'il n'aurait été possible de faire un premier ministre de Cobbett.

Comme nous l'avons dit, M. Greeley écrit bien, mais ses extravagances et sa vanité sont si bien connues, que ses chances sont extrêmement précaires, et déjà l'on se demande si sa candidature ne devra pas être retirée bientôt.

C'est ce que nous souhaitons de tout notre cœur ; car en vérité, c'est humiliant, d'avoir un pareil candidat !

UN ROI DU PORTUGAL.

On lit dans un journal français :

Dom Fernand, roi de Portugal, démissionnaire, est un mortel de cinquante-cinq ans ; il a régné en roi constitutionnel et ne songeait jamais, comme sa voisine la reine Isabelle, à s'entourer d'une camarilla. Il additionna, il y a une dizaine d'années, en faveur de son fils, qui est lui-même un modèle de roi constitutionnel ; il abdiqua pour un motif de cœur ; il s'était épris d'une danseuse du théâtre de Vienne qui voulait être épousée, au moins morganatiquement. L'abdication se fit et le mariage aussi, et depuis cette époque, dom Fernando est resté complètement en dehors des affaires, ne donnant à son fils que des conseils, quand celui-ci lui en demande.

Dom Fernand est très populaire à Lisbonne, où on le voit se promener seul sur les promenades et dans les rues, entrant chez les marchands, causant avec eux familièrement et visitant de préférence les magasins de bric-à-brac. Le bric-à-brac est une des passions de ce sage. Son palais est un musée. Il a des armes superbes, des faïences, des porcelaines, des balais, et tout cela a été payé de ses deniers. On le dit aussi un très habile ouvrier. Il a un atelier complet d'instruments de travail : marteaux, scies, rabots, etc., et s'il y a une cloison à placer, un placard à établir dans une des salles de sa maison, c'est lui qui s'en charge.

Quand on a été roi et qu'on ne l'est plus, même par sa volonté, il faut se créer des occupations, témoin Charles-Quint, qui, dans le monastère de Saint-Just, s'était donné la distraction de faire marcher d'accord une innombrable quantité d'horloges.

Et encore cette distraction était-elle insuffisante, puisqu'on assure qu'en de certains moments, cet empereur au repos regrettait les soucis de l'Escorial.

Dom Fernand n'est pas Charles-Quint sous ce rapport, et il semble n'avoir jamais été plus heureux que depuis qu'il peut se livrer aux travaux de la serrurerie, de la menuiserie, de l'ébénisterie et du culte de bric-à-brac.

CHOSSES ET AUTRES.

Le *Daily-News* raconte ainsi la conduite héroïque d'une dame, en mer :

« Le 14 mai, le brick anglais *Abbie-Cliffort*, de Stockton, arrivait à New-York. Il était parti de Pernambuco le 27 mars avec une cargaison de sucre. Le second jour du départ, un matelot fut pris de la fièvre jaune et mourut le 1er avril. Un autre matelot mourut de la même maladie le 9 avril. Le maître d'hôtel, lui aussi, succomba sous l'influence putride de cette fièvre. Le capitaine Cliffort, les officiers et la plus grande partie de l'équipage étaient atteints, malades et en danger. Malgré le dévouement et tous les soins de Mme Cliffort, femme du capitaine, le second du navire mourut. Mme Cliffort prit immédiatement le commandement du brick, et elle le dirigea si bien qu'elle arriva heureusement à New-York, avec son mari malade et le reste de l'équipage.

« Près du cap Hatteras, l'*Abbie-Cliffort* essuya une terrible tempête du nord-est, qui dura cinq jours ; les voiles furent mises en lambeaux et plusieurs vergues furent emportées. Mais Mme Cliffort, au milieu des plus grands dangers, montra le courage, la présence d'esprit et l'expérience d'un vieux marin.

« Cette dame naviguait avec son mari depuis plusieurs années. Pendant ses voyages, elle s'appliquait à des calculs astronomiques, à des études sur la navigation, et sans aucun

doute, c'est grâce à ses connaissances mathématiques qu'elle a pu amener le navire à New-York, et sauver son mari et les marins échappés à la fièvre jaune. »

UNE BATAILLE SOUS L'EAU.—Un curieux cas d'assaut et de bataille vient d'être jugé devant la cour de police de Marseille. Il paraît qu'un plongeur qui était occupé à recueillir les débris d'un navire submergé dans le port de la capitale de la Provence, ayant découvert un objet de prix, le déposa dans l'anfractuosité d'une roche avec l'intention de le prendre quand il remonterait à la surface de l'eau pour respirer. Comme il se préparait à remonter, il voulut prendre l'objet trouvé, mais aussitôt deux autres plongeurs l'assaillirent et voulurent le lui voler. Un combat acharné s'en suivit qui dura jusqu'à ce que les personnes qui se trouvaient au-dessus de l'eau, alarmées du bruit qui se faisait au fond, ramenèrent les combattants à la surface. L'affaire commença à cinquante ou soixante pieds sous l'eau, se termina à la station de police.

Un Mahométan nommé Sada, de Samarang, ayant, à l'âge de 20 ans, perdu sa femme qu'il aimait beaucoup, — ce qui est rare chez les Japonais, — fit vœu de ne jamais parler à personne jusqu'à sa mort. Il a tenu son serment pendant 44 ans.

Une foule innombrable de Maures et d'Arabes ont accompagné ses restes. On le regardait comme un saint. Il vivait pauvrement, mangeait où il se trouvait, et jamais on ne lui refusait, mais il ne demandait jamais rien.

Après sa mort on a exhibé ses vêtements en public. Il n'a jamais voulu accepter d'argent.

Il existe un hôtel à San-Francisco, dirigé et administré uniquement par des femmes, et il n'en marche pas plus mal pour cela. Depuis la propriétaire jusqu'aux filles de service, depuis celle qui tient le comptoir jusqu'à celle qui cire les bottes, on ne voit que des femmes. Celles qui portent les bagages des voyageurs sont de vigoureuses Allemandes, qui soulèvent les fardeaux aussi aisément que les femmes des halles et du port de Marseille. Celle qui est assise à la buvette tient tête aux consommateurs, et sait aussi bien répondre à un bon mot que boire un verre de *whisky*. Un correspondant, qui a visité cet hôtel, en fait le plus grand éloge ; la propriétaire veille sur tout, et exerce son autorité en véritable souveraine de ce petit royaume de femmes. On prétend même que la moralité n'y reçoit aucune atteinte.

Le *Journal des Débats* reçoit d'un petit port de la Manche, de Granville, une nouvelle bien curieuse :

On se souvient que des expériences avaient été faites à Paris et à Rouen, sur la Seine, d'un nouvel appareil pour marcher sur l'eau.

L'inventeur, muni de larges patins et de hautes bottes en liège, a voulu renouveler son expérience à Granville.

Le premier jour, l'épreuve a réussi : la mer était calme comme un lac, et notre homme marchait ou flottait comme un poisson ou comme une bouée de sauvetage. Mais encouragé par ce premier succès (les inventeurs ne doutent de rien), celui-ci a voulu expérimenter, par un jour de grosse mer, son appareil, se disant : « Je ne coulerai pas, je ne veux pas couler. »

Il n'a pas coulé, en effet. Mais comme il s'aventurait témérairement au milieu des vagues, l'une d'elles, plus violente, l'a pris en flanc et lui a fait perdre l'équilibre.

L'homme aux bottes de liège est tombé, et ses maudites bottes l'ont empêché, par leur persistance à le tenir dans l'eau, de se relever.

Les bottes flottaient, mais le monsieur, durant ce temps, commençant, la tête en bas, avec les poissons, une conversation qui devait se terminer par l'asphyxie.

Heureusement, un canot est venu mettre un terme à cette expérience renversée, et sauver le pauvre inventeur.

Voici, sur un chien, une anecdote authentique et toute récente :

Il y a quelques années, une dame, bien connue dans le *high life* parisien, Mme la marquise de D..., perdit un jour son chien, un délicieux havanais, qu'elle aimait comme la prunelle de ses yeux. Ce fut une véritable douleur, puis l'oubli vint, et, au bout de trois ans, elle ne se souvenait guère du pauvre Tom : c'était le nom de l'animal.

Or, il y a quelques jours, Mme de D... était en soirée rue Saint-Honoré. C'était dans un salon sérieux, où l'on parlait bas et presque avec recueillement. Tout à coup, par la porte ouverte, déboucha un personnage haut d'un pied et demi, vêtu en marquis, chaussé de petites bottes à talons rouges, l'épée en verrouil, le cordon de Saint-Louis au cou et un tricorne sous le bras.

Avec une rapidité fantastique, ce bizarre gentilhomme exécuta le tour de la société ahurie, arriva devant Mme de D... sauta sur ses genoux... et se mit à lui lécher frénétiquement la figure, tandis qu'elle poussait des cris perçants.

C'était son chien... son chien perdu, ou plutôt volé. Des saltimbanques en avaient fait un chien savant. Ce soir-là, il avait passé avec son ravisseur devant l'hôtel, où il avait été souvent avec sa maîtresse, avait reconnu la porte et s'était élancé dans le salon. — (*Figaro*.)

UN TESTAMENT BIEN FAIT.—On lit dans le *Gaulois* : Un moine, bien connu dans le faubourg St. Jacques, où il nourrissait plus de cent pauvres avec le produit des aumônes qu'il recueillait dans le faubourg St. Germain, vient de mourir en laissant pour tout héritage son bréviaire, sa souquenille, sa corde, un volume par M. Thiers et une besace. Voici le testament qu'on a trouvé dans ses papiers :

« Je lègue, 1^o, à l'abbé Michaud, mon bréviaire, vu qu'il ne connaît pas le sien ; 2^o, à M. Jules Favre, ma souquenille, pour cacher sa honte ; 3^o, à M. Gaubetta, ma corde, qui ne serait pas déplacée autour de son cou ; 4^o, à M. Thiers, son propre ouvrage, qu'il peut relire ; et 5^o, à la France, ma besace ; car peut-être bientôt quelqu'un voudra la reprendre pour quêter pour les pauvres. »

CAPTURE D'UN BRIGAND.—Le gouvernement italien vient de mettre la main sur un fameux brigand. Un certain Ciocene, autrefois chef de bandits, s'était échappé après que sa bande eut été mise en pièces, il y a trois ans. Ciocene n'avait pas donné signe de vie depuis cette époque, et l'on supposait qu'il avait péri dans les montagnes. Il y a trois ans, un avocat napolitain nommé Rappone, s'établit à Florence et pratiqua sa profession avec succès. Il était d'une figure respectable, de mœurs paisibles et avait une certaine capacité. Il y a un mois, un agent de police à Naples, apprit que Ciocene vivait encore, et quelques semaines plus tard, le ci-devant bandit était identifié. Il se faisait passer pour l'avocat Rappone qu'il avait tué il y a quelques années et auquel il s'était habilement substitué, après s'être emparé de ses papiers. Il avait quitté la Calabre,

lieu de ses forfaits, et s'était établi à Florence. Il avait si bien joué son rôle, qu'il n'avait pas été reconnu.

Il a été condamné à mort.

On vient de constater à Londres un bien curieux cas de folie. Un Anglais, M. Mackenzie-Bridge, avait placé une somme énorme sur Laburnum, le cheval du baron de Rothschild. On sait que le jour de la course, son champion ne fut même pas classé. M. Mackenzie-Bridge rentra chez lui sombre et silencieux. Pendant tout le repas du soir, sa femme ne put lui arracher un mot.

Après le thé, il se leva brusquement de table, lança sa vaiselle par la croisée et dit à sa femme :

— Je ne mangerai plus. Je vais m'entraîner pour devenir jockey, et au prochain Derby je monterai Laburnum. Le jockey du baron est une tonne... il pèse au moins soixante kilos !

Depuis ce jour, mercredi dernier, M. Mackenzie-Bridge n'a rien mangé. Samedi soir, nous écrivions de Londres, il n'avait plus la force de se traîner sur ses jambes, et il répétait d'une voix hébétée :

— Je serai jockey, je monterai Laburnum !

On a dû essayer de le faire manger de force, mais il y a bien peu de chance que ce moyen réussisse.

Un boulanger de la rue Saint-Etienne, à Lyon, vient de mourir d'une piqûre de reptile.

En emmagasinant des fagots, il s'était senti piqué à une main ; mais n'ajoutant aucune importance à cette piqûre, il avait négligé de la faire cautériser.

La main a enflé peu à peu et le mal, une fois enraciné, s'est propagé promptement, car la mort s'en est suivie au bout de trois jours de souffrances.

Il arrive souvent que les fagots de bois sec qu'on apporte de la campagne au printemps, renferment des serpents, des vipères. On coupe les taillis en mars, avant la feuillaison. On met ensuite les branches coupées en fagots et les fagots en tas. Les serpents s'y installent pour jouir des rayons du soleil.

Les fagots restent sur les champs de la coupe jusqu'à ce que de nouvelles pousses sortent des souches. Alors on enlève les fagots, qu'on porte au grenier ou chez les boulangers, en ville.

Une scène étrange s'est passée dimanche matin à Montmartre.

Il y a quinze jours environ, M. X..., marchand de vin à Clignancourt, était parti pour Bruxelles afin de liquider la succession de sa mère, laissant l'établissement à la garde de sa femme.

Samedi soir, il reçut de Paris une dépêche dans laquelle un voisin lui annonçait la mort de sa femme.

Le cœur navré, les yeux remplis de larmes, il prit l'express et retourna chez lui ; il était à peine entré qu'on le vit tout à coup pâleur affreuse et tomber inanimé sur le sol.

Sa femme, qu'il croyait morte, était allée au-devant de lui, et l'émotion causée par cette apparition inattendue lui avait fait perdre connaissance.

Quelques heures après, la sœur du malheureux arrivait de Bruxelles, vêtue de noir. On se rend facilement compte de son impression : elle, qui était venue pour assister aux obsèques de sa belle-sœur, allait peut-être voir mourir celui qui l'avait pleurée !

Cependant des soins empressés furent prodigués à M. X... il revint enfin à lui.

Une affaire du plus haut intérêt vient de se dérouler devant la Cour criminelle de Jackson (Etat de Mississippi).

Une jeune fille de vingt-quatre ans, Mlle Caroline Stevenson, fille d'un riche propriétaire, membre de la Cour suprême de l'Etat, venait de refuser la main d'un avocat distingué, M. Horace Norton. Elle lui avait préféré un beau, un élégant des salons, Robert Warren de Lyle.

Mlle Caroline avait à veiller sur un dépôt précieux, 750,000 francs de diamants confiés à son père par une vieille parente. Ces diamants étaient placés dans un coffre, près du lit de Mme Stevenson.

Une nuit que Mlle Caroline demeurait seule chez elle, son père étant retenu par ses fonctions législatives, elle avait eu la précaution de coucher dans la chambre de son père et de glisser un poignard sous son oreiller. Bien lui en prit.

Pendant son sommeil, deux hommes masqués pénétrèrent dans la maison, arrivèrent jusqu'au lit de Mlle Caroline et lui font respirer du chloroforme. A moitié engourdie, la jeune fille a encore assez de présence d'esprit pour simuler le sommeil. Les deux malfaiteurs brisent le coffre qui contenait des diamants, et, maîtres du trésor, ils veulent fuir ; Mlle Caroline en profite pour sauter hors de son lit, le poignard à la main. Un chien de la race des boule-dogues, un *mastiff*, qui n'avait rien dit parce qu'il connaissait trop bien les voleurs, arrive au secours de sa maîtresse quand il la voit aux prises avec eux. Les domestiques, réveillés par le bruit de la lutte, arrivent à leur tour ; ils trouvent un homme étranglé, le cou déchiré par la terrible mâchoire du boule-dogue ; l'autre gisait sur le parquet ; Mlle Caroline lui avait plongé son poignard dans la poitrine.

Elle-même était blessée au bras.

L'homme mort fut reconnu. C'était un des jeunes gens les plus aimables, la fleur des pois de Jackson. L'autre, c'était Robert Warren de Lyle, celui que Mlle Caroline avait préféré, et qui la récompensait par une tentative de vol et d'assassinat.

Mlle Caroline a raconté avec jurés tous les détails de ce drame. Mais son émotion a été plus forte que son courage. Après sa déposition, la jeune fille est tombée évanouie.

Warren a été condamné à mort, mais le gouverneur de l'Etat lui a accordé une commutation de peine. Cette faveur a été due en grande partie aux instances de M. Horace Norton, qui, depuis le procès, a épousé Mlle Caroline Stevenson. Robert Warren aurait pu tuer la jeune fille avant le vol, pendant qu'elle était encore dans son lit. Il a voulu l'épargner, et son hésitation a sauvé la vie de Mlle Caroline.

Tel est le motif qui a déterminé M. Norton à demander la grâce de son indigne rival.

Une femme chef de voleurs, c'est assez rare pour que nous le signalions à nos lecteurs comme une curiosité.

Gertrude-Mélanie Hacherot est, ou plutôt était, à la tête d'une bande de *pick-pockets* explorant les poches des passants, des badauds et surtout des personnes attendant l'omnibus. Les stations de la Bastille, de la Madeleine, du Palais-Royal, de la Porte Saint-Martin, étaient les endroits fréquentés de préférence par elle et par ses hommes.

La police a mis dernièrement la main sur cette intéressante personne ainsi que sur plusieurs des affiliés de sa bande. Un détail : quand on l'a arrêtée, la femme Hacherot portait à son cou un médaillon renfermant un portrait ; on le lui prit, mais elle l'arracha des mains de celui qui le tenait, en enlevant le portrait et l'avalant.

SOUVENIRS DE LA PATRIE.

Bien souvent je me plais d'errer par les prairies,
Promenant avec moi mes sombres rêveries,
Songeant au ciel natal qu'un jour j'ai pu quitter;
Et dans mon âme alors de chères souvenirs,
Ainsi que les refrains de plaintives romances,
En foule s'en viennent chanter.

Mais aujourd'hui soudain quels hymnes d'allégresse,
Plus enivrants et purs qu'un rêve de jeunesse,
Transportent mon esprit rêveur ?
D'où vient cet accord qui me plonge dans l'extase,
Et, semblable à l'aile qui rase
Le tendre azur des flots, fait vibrer de bonheur
Toutes les fibres de mon cœur ?

Ah ! c'est l'écho, l'écho plein de la poésie
De la fête de la patrie !
C'est un son fugitif de ce concert brillant
Qui s'élève en ce jour des bords du Saint Laurent !
Là-bas tout un peuple rappelle
Les combats de géants, la valeur immortelle
De nos héroïques aïeux,
Dérouté avec orgueil le voile de l'Histoire
Qui recèle en ses plis leur éclatante gloire,
Et jure à la face des cieux
De rester toujours digne d'eux !

O chant vague et lointain, allègre symphonie
Que m'apporte l'aile des vents,
Tu réveilles en moi les jours de mon printemps !
Tu mets devant mes yeux la vision chérie
De ces lieux où fut mon berceau
Et que le cœur nomme Patrie !
Ah ! c'est là, sous ce ciel si beau,
Qu'enfant aux blonds cheveux et plein d'insouciance,
Je dépensai si tôt les heures de l'enfance.
C'est là, comme la brise agite vers le soir
La coupe de la fleur dorée,
Que ma timide main balançait l'encensoir
Dans l'humble sanctuaire, où sous l'onde sacrée
Mon âme fut régénérée.
C'est là, quand de la nuit tombait le voile noir,
Que j'allais murmurer ma brûlante prière
Pour des êtres chéris couchés au cimetière.
C'est là que le front de mon père
Pour moi seul tant de fois se baigna de sueur.
C'est là que chaque jour m'attendait encore ma mère,
Maman aux cheveux blancs ! C'est là qu'est tout mon cœur !

O souvenirs de la patrie,
Images de nos premiers ans,
Chaste apparition d'anges tout souriants,
Que votre voix est douce à mon âme attendrie !
Oh ! revenez encore sur les parfums des fleurs,
Sur les naissances zéphirs, sur la nue argentée,
Sur le lit des blanches vapeurs,
Charmer de vos accents mon oreille enchantée !
Car les jours de l'exil sont bien tristes parfois,
Et la douceur de votre voix
Est si suave et consolante !
Venez, venez souvent adoucir mes douleurs.
Relever ma tête penchée,
Sécher mes yeux mouillés de pleurs !

M. J. MARVILLE.

Bourbonnais-Grove, Ill., 24 juin 1872.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Les nouvelles d'Europe de la semaine dernière n'offrent rien de très intéressant.

La question des réclamations indirectes, présentées par les Etats-Unis devant le tribunal des arbitres siégeant à Genève, a été décidée dans le sens de l'Angleterre. Ce tribunal a déclaré qu'elles ne tombaient pas, d'après le traité de Washington, dans l'étendue de sa juridiction et qu'il ne pouvait en conséquence s'en occuper. Les Etats-Unis, consultés par leur agent à ce sujet, lui ont répondu qu'ils n'insisteraient pas d'avantage sur ces réclamations et qu'on pouvait les considérer comme abandonnées.

Cet obstacle sérieux se trouvant écarté, le tribunal a procédé de suite à l'audition des réclamations pour dommages directs. Il est à espérer à présent, que rien ne viendra entraver la marche de l'arbitrage vers une solution, également satisfaisante pour les deux pays, de toutes les difficultés qui existent entre l'Angleterre et les Etats-Unis et pourraient amener, dans l'avenir, de très graves complications—et probablement une effusion de sang.

Il y a eu des orages violents dans plusieurs parties de l'Europe et de l'Amérique. La foudre et la grêle ont fait des ravages.

On assure que les négociations entamées pour amener une évacuation complète du territoire français par les troupes allemandes ont reçu une solution favorable.

En Espagne la lutte continue toujours entre les carlistes et les troupes du gouvernement. Le maréchal Serrano, le chef du gouvernement, fait de grands efforts pour se gagner les sympathies de la nation.

DÉPOSITION DE M. ROUHER.

M. Rouher interrogé devant la commission d'enquête chargée de procéder à une enquête sur les actes du gouvernement de

la défense nationale, raconte que quelques jours avant Sedan il se rendit avec M. de Saint-Paul à l'armée de Châlons pour avoir une entrevue avec Mac-Mahon, et explique comment fut prise la détermination d'aller au secours de Bazaine au lieu de se replier sur Paris. Mac-Mahon avait d'abord exprimé fortement l'opinion que l'armée devait se replier sur Paris ; une dépêche de Bazaine lui apprenant qu'il ne pouvait sortir de Metz avant plusieurs jours.

Voici comment ce projet fut abandonné :

« Le soir du dimanche 21, l'Empereur étant arrivé, on débattit de nouveau le plan du maréchal Mac-Mahon, et tout le monde, l'Empereur tout le premier, s'y rangea absolument.

« Alors on se hâta de prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution.

« On prépara un décret que signa l'Empereur et par lequel M. le maréchal de Mac-Mahon était nommé généralissime des troupes de l'armée de Paris.

« En même temps, le souverain se démettait de toute espèce de commandement ou d'ingérance entre les mains du maréchal ; il ne voulait plus être qu'un soldat ; il n'ambitionnait plus que de rester au milieu de ses troupes pour combattre, vaincre ou mourir avec elles (sic).

« Le soir, le maréchal de Mac-Mahon, l'Empereur, M. Rouher et M. de Saint-Paul durent ensemble, et l'on parla du général Trochu.

« Le maréchal de Mac-Mahon, qui affirmait la fidélité du général, avait pour contradicteur acharné M. de Saint-Paul, qui fut très explicite et ne ménagea pas M. Trochu.

« Après dîner, MM. Rouher et de Saint-Paul partirent pour Paris, où ils arrivèrent le lendemain 22, à 7½ h. du matin.

« M. Rouher se présenta aux Tuileries, le conseil des ministres fut convoqué, et le décret, la lettre de l'Empereur, la proclamation de Mac-Mahon à l'armée furent insérés à l'Officiel, dans un numéro de supplément.

« Le général comte de Palikao, ministre de la guerre, combattit vivement la détermination du maréchal de Mac-Mahon ; il ne fallait pas revenir sur Paris ; il fallait au contraire marcher sur Metz, aller y donner la main à Bazaine, le secourir, le dégager,...

« Après avoir exposé ces idées avec une grande chaleur, le général ministre de la guerre rédigea, dans ce sens, une dépêche qu'il adressa au maréchal de Mac-Mahon.

« Mais au moment où l'employé—M. Amyot—de la télégraphie impériale des Tuileries allait expédier la dépêche du ministre de la guerre à Mac-Mahon, celui-ci télégraphiait lui-même de Reims que, sur une récente et plus rassurante dépêche du maréchal Bazaine, il modifiait ses plans et se décidait à marcher sur Metz....

« Cette décision, née de la spontanéité du maréchal de Mac-Mahon, coïncidait avec les vues du gouvernement de la régence, avec celle de M. Rouher, de M. de Saint-Paul, et nous pouvons ajouter : avec le sentiment unanime du Sénat et avec les plans que les généraux sénateurs avaient soumis à M. Rouher à cette occasion.

« Donc, les lenteurs de cette marche de Mac-Mahon n'ont été le résultat d'aucune pression de la régence, d'aucune immixtion de l'Empereur, mais des décisions personnelles, libres, indépendantes et inspirées par la tactique—du maréchal de Mac-Mahon.

LORD DUFFERIN.

Voici, d'après Burke, auteur du *Dictionnaire of the peerage and baronetage of the British Empire*, les noms et titres ainsi que l'origine de la famille de notre nouveau gouverneur :

Sir Frederick Temple Blackwood, Chevalier de l'Ordre de Saint-Patrice et Chevalier Commandeur de l'Ordre du Bain (ce qui se dit en abrégé : K. P., K. C. B.), naquit au mois de juin 1826, et est, par conséquent, dans sa 46^e année.

En 1841, à la mort de son père, il devint Baron de Dufferin et Claneroy.

En 1862, il a épousé l'honorable Harriett-Georgina Hamilton ; de ce mariage sont issus trois enfants : deux garçons et un fille.

En 1854, il était attaché d'ambassade à Vienne.

Il a rempli, en outre, avec grande habileté, les charges de Sous-Secrétaire d'Etat pour les Indes, (1864), et de membre de la commission des Affaires de Syrie.

Il est connu aussi, dans le monde littéraire, par un ouvrage d'un mérite très apprécié et qui a pour titre : *Letters from High Latitude*.

C'est le récit très intéressant d'un voyage fait en 1856-57 en Islande et au Spitzberg. On se rappelle qu'à cette époque, une flottille française commandée par l'amiral de La Roncière, était dans ces parages, et que le Prince Napoléon faisait partie de l'expédition. Si l'on en juge d'après ce que rapporte Lord Dufferin de ses entrevues avec ces messieurs, il (Lord D.) doit très bien parler français.

Lord Monck n'en parlait mot et Lord Lisgar est bien timide quand il s'agit, pour lui, de s'exprimer dans notre langue.

Un des ancêtres du Baron de Dufferin, Adam Blackwood, émigra en France vers la fin du XVI^e siècle et fut un des conseillers privés de Marie Stuart ; il fut nommé ensuite sénateur de la Cour Présidiale de Poitiers où il mourut.

L'inscription mise sur sa tombe le désigne ainsi : « *Nobilis Scotus, inclitorum majorum in Caledonia notus.* »

La famille Dufferin est donc originaire d'Ecosse.

La branche française de cette famille s'éteignit en 1776 par la mort de Simon Xavier de Blackwood, Chevalier, Seigneur des Frozes, en Poitou, dont la fille aînée épousa, en 1776, Jean-Philippe Bellin, Seigneur des Côtes.

Voici comment l'*Evénement* parle de Lord Dufferin :

Lord Dufferin, notre nouveau gouverneur-général, a été reçu comme il le devait l'être, avec une sympathie générale, mais sans inutile démonstration. Nous avons passé l'âge de l'enthousiasme et nous ne savons plus crier *Vive Monseigneur*. En revanche, nous entourons d'une estime si saine et d'une loyale considération les hommes distingués que la libérale Angleterre envoie ici pour la représenter.

Lord Dufferin a produit de suite sur ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher la plus favorable impression. Le *Chronicle* fait remarquer qu'il ne portait aucune décoration ni insignie, et que cela a donné de prime abord à la réception un caractère de cordialité.

Lady Dufferin est une personne d'une figure distinguée et d'un accueil plein d'amabilité.

TYPES DE BEAUTÉ.

JUANITA.

Une espagnole, type accompli de cette beauté remarquable qu'on trouve en Espagne et que les peintres aiment à représenter.

GIACINTA.

Un autre type de beauté qu'on trouve à Rome autour du Quirinal. La population qui demeure là prétend qu'elle seule descend en ligne directe des anciens Romains. Mais c'est une autre partie de la ville où l'on entretient les mêmes passions, c'est le Transtévère ; et plus d'une fois la jalousie qui règne entre ces deux races orgueilleuses a été la cause de luttes sanglantes. Quoiqu'il en soit, ce sont deux beaux types qui peuvent aspirer l'un et l'autre à représenter l'antique beauté romaine.

LE BLOC BARRON.

Ces magasins magnifiques qui s'élèvent sur la rue St. Jacques appartiennent à notre riche concitoyen, M. Barron. Construits en pierre de taille à cinq étages, dans une des parties les plus principales de la ville, ils représentent une belle fortune, un riche héritage dont beaucoup de journalistes et même des avocats se contenteraient. Ils sont occupés par la puissante compagnie d'assurance connue sous le nom de « New-York Life Insurance Co. », par des capitalistes, banquiers et industriels et compagnies de chemins de fer, entre autres, du chemin de fer de colonisation du Nord.

La semaine dernière, vers trois heures de l'après-midi, le train de fret, No. 31, revenait de St. Albans, Vt., lorsque arrivé au rang Ste. Marie, communément appelé *rang des Irlandais*, dans la paroisse de St. Alexandre, le mécanicien, M. Henderson, aperçut devant lui sur la voie ferrée, cinq jeunes enfants qui venaient à sa rencontre sans faire mine de vouloir laisser la voie. Alors le mécanicien donna, par un coup de sifflet, le signal d'arrêt au *tourne-frein*, et lui-même renversa le mécanisme de l'engin. Mais il était trop tard, le plus jeune des enfants, âgé d'environ deux ans, et laissé seul sur la voie par ses petits camarades, à l'arrivée des chars, aurait été indubitablement écrasé sans la présence d'esprit du chauffeur, M. Narcisse L'Ecuier, de cette ville qui sauta en bas de l'engin avant que le train put être complètement arrêté, et ayant réussi à le devancer, il eut juste le temps de saisir et enlever de la voie le petit malheureux qui pleurant et frémissant de crainte, attendait là la mort sans chercher à fuir.

C'est un acte de dévouement qui fait honneur aux employés de la compagnie et nous sommes heureux de leur en donner crédit. D'un autre côté, c'est un fait qui devrait faire ouvrir les yeux à certains parents trop négligents.—*Franco-Canadien*

Le ministre de la guerre vient de proposer pour la croix de la Légion d'Honneur cette héroïne des Vosges, Mlle Lix, receveuse des postes à Lamarche, qui, à la tête de vingt-cinq francs-tireurs, dont elle était le lieutenant, fit, pendant toute la campagne 1870-71, une guerre des plus acharnées aux Prussiens.

Occupant presque toujours les derrières de l'armée allemande, elle tua avec les vingt-cinq braves qu'elle avait sous ses ordres tous les pillards et les trainards qui se trouvaient à portée de leurs fusils. Elle fit prisonnier un officier de hussards qui la blessa d'un coup de sabre. Après avoir si vaillamment combattu pendant la guerre, elle sacrifia sa fortune pendant la paix en soignant les blessés.

LE DERNIER DUEL PARISIEN.

Un duel intéressant vient d'avoir lieu en France entre M. Lockroy et le fameux duelliste Paul de Cassagnac, à l'occasion d'un article publié par celui-ci contre M. Lockroy qui avait publié un article véhément contre l'Empire.

Le combat a eu lieu dans le bois de Vincennes.

A trois heures, MM. de Cassagnac et Lockroy quittaient Paris, accompagnés de leurs témoins et se dirigeant vers l'endroit choisi ; des gardes qu'ils rencontrèrent obligèrent les témoins à changer plusieurs fois de place avant de rencontrer un endroit écarté et solitaire.

A cinq heures et quart les adversaires mettaient habit bas, et M. d'Hérison croisait les épées.

M. Lockroy attaqua d'abord M. de Cassagnac ; ce dernier rompit très légèrement, et revint aussitôt dans les armes en tâtant son adversaire ; au bout de peu d'instants, M. Lockroy était obligé de rompre à son tour et M. de Cassagnac, attaqua.

Plusieurs coups droits de M. de Cassagnac traversèrent la chemise de M. Lockroy ; à un coup, l'épée de M. de Cassagnac atteignit son adversaire à la lèvre.

Enfin, après cinq reprises, M. Edouard Lockroy, très fatigué, reçut dans la main un coup d'épée qui le mit dans l'impossibilité de continuer le combat ; plus d'un centimètre de lame avait pénétré dans les chairs.

Lorsque M. Lockroy a été touché à la lèvre, M. de Cassagnac a baissé son épée et lui a dit :

—Je vous demande pardon, monsieur, car je ne voulais pas faire comme César à Pharsale.

Enfin, lorsque M. Lockroy a été blessé à la main, M. de Cassagnac a repris la parole :

—Je suis heureux, monsieur, de vous avoir touché où je tirais.

Les deux adversaires se sont séparés sans se serrer la main.

A six heures et demie, MM. de Cassagnac, Lockroy et leurs témoins étaient de retour à Paris.

On a arrêté, en France, à Saint-Denis, deux individus recherchés depuis longtemps.

L'année dernière, pendant la présence des Prussiens à Saint-Denis, ces personnages s'étaient jetés sur un pharmacien de la ville, l'avaient entraîné dans un terrain rempli de fumier, ils avaient creusé une fosse, y avaient placé leur victime, qu'ils avaient ensuite recouverte de fumier. Le malheureux était mort dans d'horribles douleurs.

Les misérables ont été mis à la disposition de la justice.

Un mois avant le mariage et un mois après la mort, tous les hommes regardent leurs femmes comme des anges.



LORD DUFFERIN, LE NOUVEAU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.



GIACINTA DEL MONTE, ROME.



JUANITA DE SEVILLE.



LE BLOC BARRON À MONTRÉAL.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 JUILLET, 1872

"NOTRE AML."

Il est enfin arrivé, ce brave et vaillant colonel Gray! On le fait juge à Manitoba, du moins les gazettes le disent. Le mérite finit toujours par atteindre sa récompense et l'innocence échappe rarement à la couronne, même en ce bas monde.

Mais, tout de même, le gouvernement qui l'a nommé a commis vis-à-vis la province de Québec une injustice criante; il nous enlève la palme judiciaire pour en orner le front de notre brune et jolie sœur de Manitoba. Jusqu'ici, nous pouvions nous vanter d'être la province la plus mal jugée, ou la plus mal en juges, de toute la puissance. Nous perdons ce genre de supériorité, si le col. Gray devient juge à Manitoba.

Nous ne voyons pas du tout ce que les gouvernements gagnent à faire de telles nominations en général: à la veille des élections, la nomination d'un Gray comme juge prend tous les caractères d'un défi porté à l'opinion publique. On peut tolérer, pourvu que ce ne soit pas trop longtemps, un juge infirme, paresseux, ou impotent. Mais qu'on ne fasse pas monter sur le Banc, même à Manitoba, la vénalité sous forme du colonel Gray, que l'hermine ne rendra jamais honnête homme.

J. A. MOUSSEAU.

DISCOURS DE M. CHERRIER.

Un malentendu, comme il en arrive souvent dans le journalisme, a été cause que la première partie du discours que M. Cherrier a prononcé à l'inauguration de l'Académie commerciale catholique, n'a pas été publiée. Avant de lire l'adresse des citoyens de Montréal à l'hon. P. J. O. Chauveau, M. Cherrier fit les remarques suivantes qui auraient dû être publiées dans notre dernier numéro avant l'adresse.

M. le Ministre,

Je dois de suite exprimer le regret que j'éprouve de l'absence du Premier Magistrat de la cité qui devait vous offrir au nom des citoyens de Montréal, ce témoignage d'estime et de reconnaissance. Une indisposition subite le prive de cette satisfaction.

Appelé, comme membre du conseil de l'Instruction Publique, à le remplacer, je suis heureux de vous offrir le témoignage public d'estime, par lequel les citoyens de Montréal aiment à reconnaître la vive impulsion que vous avez donnée à l'éducation primaire, et les développements considérables que l'Instruction Publique a reçus, depuis que vous présidez à ses destinées, dans le département chargé d'en répandre les bienfaits. Ces développements rapides sont dus à votre activité incessante, à votre sollicitude éclairée, et à votre désir constant de favoriser tout ce qui se rattache à cette branche importante de l'administration.

Mais ce n'est pas seulement au ministre de l'Instruction Publique que nous désirons, en ce moment rendre hommage, c'est encore à l'orateur distingué, dont la parole éloquentte est toujours goûtée, soit qu'elle se fasse entendre dans l'arène politique, ou dans une réunion littéraire, ou scientifique; c'est encore à l'écrivain remarquable, dont la diction toujours pure, toujours élégante vous a valu les éloges des littérateurs étrangers, eux-mêmes écrivains éminents; enfin c'est au poète aimable, dont les poésies font voir que les soucis politiques n'empêchent pas toujours l'imagination, et souvent une nouvelle preuve que la carrière de l'homme public n'est pas incompatible avec celle de l'homme de lettres.

Les lettres, les beaux arts, et tout ce qui donne du relief à une société, ont toujours trouvé en vous un protecteur également zélé et éclairé.

Votre long séjour à Montréal nous a laissé des souvenirs trop agréables pour ne pas y faire allusion dans une occasion comme celle-ci. Nous ne saurions oublier les charmes que votre conversation toujours semée d'anecdotes historiques ou littéraires, de traits d'esprit ou de connaissances variées, répandait sur les entretiens des cercles qui ont eu l'avantage d'en jouir.

En vous offrant cette expression sincère de nos vœux et de nos sentiments, nous avons la conviction que vous les recevrez comme une preuve du désir de resserrer les liens qui vous attachent à notre cité, et qui nous vous font regarder comme l'un de nos concitoyens.

Le nom de M. Sévère Rivard a été omis par mégarde parmi ceux des commissaires d'écoles de Montréal.

RUMEURS POLITIQUES.

On assure que Sir John A. Macdonald a entre les mains la résignation de M. Howe. On ajoute que M. Campbell va être nommé juge, et que les futurs ministres sont l'hon. M. McDou-

gall et M. O'Connor, pour Ontario, et l'hon. J. McDonald, d'Halifax, pour la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. Dorion a dit que les écrits d'élection seraient lancés le 20 juillet, et que les élections auraient lieu de bonne heure dans le mois d'août.

M. G. W. Stephens doit se présenter dans le comté de Brome, contre M. Carter. On dit que la lutte sera forte.

M. Kay, membre du Conseil-de-Ville comme M. Stephens, se présente à Missisquoi.

On assure que M. Fabre de l'Événement se présentera à Charlevoix; ses amis prétendent qu'il ne pourrait manquer de se faire élire dans ce comté.

Jacques-Cartier.—Gaucher, ministériel; Laflamme, libéral; Girouard, l'un et l'autre.

Hochelaga.—Beaubien, conservateur; Bélanger, national. On parle aussi de M. Chapleau.

Richelieu.—On dit que M. Mathieu va se décider à faire de l'opposition à M. Barthe, le député actuel.

Portneuf.—Le Dr. de St. George a commencé la lutte en opposition à M. Brousseau. Il se présente comme candidat indépendant.

Montréal Ouest.—L'hon. John Young, libéral; G. H. Drummond, conservateur.

Montréal-Est.—Sir George et L. A. Jetté.

Berthier.—Paquet, libéral. On ne lui connaît pas encore d'adversaire.

Laprairie.—Pinsomnault, conservateur; Esinhart, national.

Rouville.—Poulin, conservateur, et Cheval, national. Il est aussi question de M. Honoré Mercier, avocat de St. Hyacinthe, comme candidat indépendant.

Soulanges.—Quiquenan de Beaujeu, indépendant; Jules Prevost, national; le Dr. Masson, conservateur.

Vaudreuil.—R. Harwood et J. B. Mongenais, tous deux conservateurs.

Joliette.—Baby, conservateur; Beausoleil, oppositoniste mais il peut arriver que M. Beausoleil se présente à Laprairie, supporté par M. Esinhart contre M. Pinsomnault.

Deux-Montagnes.—Daoust, conservateur; W. Prevost, national.

Montréal-Centre.—Ryan, conservateur; Cassidy, national.

Comté de Québec.—Chauveau, conservateur; Hearn, national.

LE DR. CREVIER.

On nous prie d'annoncer que les maladies provoquées par les chaleurs étouffantes de ces derniers jours ont trouvé un spécifique infailible dans les remèdes du Dr. Crevier. Tous ceux qui s'en sont servis sont émerveillés de la rapidité avec laquelle agissent ces remèdes. Quelques gouttes ont suffi pour guérir des personnes atteintes du choléra du pays et de graves indigestions.

On nous prie aussi de publier le certificat qui suit concernant l'efficacité de l'anti-cholérique et de l'anti-dyspeptique ou restaurant du sang.

Comme on le voit par l'annonce, le Dr. Crevier a plusieurs préparations.

Le Dr. Crevier n'enverra pas lui-même porter ses remèdes en dehors de Montréal, aux marchands et pharmaciens des autres villes et de la campagne. Ces messieurs devront s'adresser à lui au No. 44 de la rue Bonsecours.

Montréal 27 juin 1872.

Je soussigné certifie, avoir eu hier une très forte attaque de choléra du pays qui, en peu de temps m'avait rendu d'une faiblesse extrême. Un médecin habile que je fis appeler, me donna ses soins les plus assidus, mais, sans aucun résultat; car ma maladie s'aggrava malgré ses soins. Me voyant en danger de mourir, je fis demander une fiole des célèbres gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier, à peine en avais-je pris deux doses que les symptômes disparurent rapidement, bref, une heure et demie après leur administration, j'étais parfaitement rétabli.

DAVID LAROCHE,

No. 70, Rue des Inspecteurs.

N. B.—Je suis prêt à donner mon affidavit sous serment.

D. L.

Nos plus sincères remerciements aux villes de Joliette et Beauharnois pour le bienveillant accueil qu'elles ont fait à notre agent spécial, M. Dumas. La première de ces localités nous donne 96 abonnés et la seconde près de 60. Nos remerciements aussi à la paroisse de L'Ancienne Lorette, près Québec, où M. Dumas a obtenu 53 abonnés.

Les paroisses de St. Denis, comté de St. Hyacinthe, et Belœil nous ont donné aussi des témoignages de sympathie. M. Dumas vient de nous envoyer ses retours. Nous sommes heureux de dire que dans la première de ces localités, nous comptons près de 40 abonnés et 32 dans la seconde. Merci à qui de droit.

UN CONSEIL.

M. B. Giroux, nous écrit de St. Louis une correspondance dans laquelle il invite les jeunes gens à ne pas se flatter de l'illusion qu'ils peuvent facilement trouver de l'emploi dans les villes américaines. Il dit qu'outre l'encombrement des villes, il y a les associations mercantiles qui offrent de grands obstacles aux étrangers.

DELLE LAJEUNESSE

Quelqu'un écrit de Londres que la grande cantatrice canadienne fait les délices de la grande cité. Il dit que depuis Jenny Lind il n'a jamais entendu une pareille voix et qu'il n'y a que la Patti qui puisse lui être comparée maintenant.

NÉCROLOGIE.

Nous apprenons la mort, arrivée hier matin à Ottawa, de M. Eugène P. Dorion, le chef du bureau des traducteurs français. Cette triste nouvelle surprendra une foule de personnes qui ont connu M. Dorion, qui ont pu apprécier combien son caractère était franc et honorable, combien il était aimable dans ses rapports sociaux, et avec quel talent il s'acquittait de ses difficiles et ingrates fonctions.

M. Dorion était parvenu à acquérir une connaissance de la langue française, de la langue anglaise, outre les langues mortes, et les idiomes sauris, il était une autorité en pareille matière. Il pourra difficilement être remplacé dans le poste qu'il remplissait si honorablement depuis vingt ans.

Nos sympathies sont acquises à son intéressante famille, qui vient de faire une perte si cruelle, car il laisse une veuve et des enfants.

Agé de 42 ans seulement, avec les habitudes modestes d'un homme d'études, M. Dorion n'avait pu cependant se dérober aux honneurs que ses concitoyens de la capitale lui pouvaient décerner; et il y était devenu président de la St. Jean-Baptiste et de l'Institut. C'est dans cette ville surtout qu'il laissera un vide difficile à remplir.

Les funérailles de M. Dorion auront lieu à St. Ours, mercredi prochain.—Le National, 1er juillet.

ACCIDENT TERRIBLE.

La semaine dernière a été marquée par un terrible accident arrivé sur le Grand Tronc, près de Belleville, H.C. Un train descendait; il comprenait plusieurs chars. Tout à coup la locomotive fut jetée hors de la voie, une secousse terrible s'en suivit. Deux chars continuèrent leur course, en passant à côté de la locomotive, mais il n'en fut pas ainsi des autres. Le char de seconde classe fut mis en pièces. On ne comptait d'abord que sept ou huit morts.

Le nombre des victimes augmente tous les jours; on comptait déjà une trentaine de morts, vendredi dernier. Ce sont presque tous des Canadiens-français. Ils étaient dans le char de seconde classe qui heurta la locomotive et détermina une éruption de vapeur si fatale. La plupart de nos malheureux compatriotes furent étouffés ou étouffés par la vapeur. On sait combien il est dangereux de respirer la moindre quantité de vapeur.

La scène de l'accident offrait un spectacle horrible. C'était, disent les témoins, une masse de chair bouillie, de membres déchirés et dépouillés. Rien de plus triste que les cris des mourants, les lamentations d'une mère trépassant ses enfants, d'un enfant expirant dans les tortures en appelant ses parents. On aura une idée de l'horreur de cette scène, lorsqu'on saura qu'on ramassa un plein panier de morceaux de chair et de peau qu'on porta au cimetière.

Une famille du nom de Callender, de Kemptville fut détreuite presque toute entière. Le mari, la femme et trois enfants furent trouvés morts et affreusement mutilés.

UN CRIME ÉPOUVANTABLE.—Il y a quelques jours, pendant la nuit, le feu consuma la maison d'un vieillard du nom de François Labelle, de St. Jérôme, et le vieillard était trouvé mort au milieu des cendres, et l'on remarqua sur sa tête des blessures qui indiquaient qu'il avait dû être frappé avec un instrument en fer.

On croit qu'il y a un crime affreux au fond de cette affaire et que le défunt a été victime de la haine et de l'avarice d'un fils dénaturé du nom de Moïse Labelle. Depuis longtemps ce Moïse Labelle maltraitait son vieux père auquel il payait rente, lui reprochait de vivre si longtemps, et le menaçait de se débarrasser de lui. Sa conduite pendant l'incendie, l'indifférence avec laquelle il regarde brûler la maison de son père, la mauvaise humeur qu'il a manifestée lorsqu'on lui a demandé si le vieillard ne pouvait pas se trouver en danger, tout fait croire que Moïse Labelle aura enfin exécuté son affreux projet et qu'après avoir tué le vieux, il aura mis le feu à la maison pour cacher son crime. L'accusé a disparu depuis le jour de l'incendie des restes de son père, et l'on croit qu'il est parti pour les États-Unis.

SIMPLE OBSERVATION.

Le jour de la clôture du parlement, à Ottawa, un gentil-homme-compagnard de nos amis qui s'était rendu dans la capitale pour assister aux funérailles du premier parlement de la "Puissance du Canada," nous adresse, en quatre vers assez bien tournés, le résultat de ses impressions en entrant dans les édifices du parlement.

Il y a, dans ces quatre vers, une certaine philosophie de bon aloi qui nous a plu. Les voici:

"En franchissant cette enceinte sonore,
"J'ai vu, flairant la salle des élus,
"Les candidats qui n'y sont pas encore,
"Et ceux, hélas! qui n'y reviendront plus!"

—Réponse: The next general election will tell.

M. Alphonse Desjardins, ex-rédacteur de l'Ordre, a loué le Nouveau-Monde pour l'espace de neuf ans en se chargeant de payer les dettes actuelles du journal jusqu'à concurrence de \$8,000. M. Desjardins doit exploiter ce journal en société avec M. Plinguet, ci-devant propriétaire de l'Ordre.

Depuis, le Nouveau-Monde a confirmé cette nouvelle.

Le jour anniversaire du massacre des martyrs de la Commune, a été marqué par une grande affluence de personnes à leur tombe. Quelques jours auparavant un jeune enfant y avait été guéri instantanément d'une maladie incurable.

Il y a quelques jours un train de chars fut empêché de marcher par les chenilles qui encombraient la voie; les roues glissaient au lieu de rouler.

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS.

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

A LA VEILLEE.

III.

(Suite.)

—Oui, oui! je le vois encore monter sur le pont de la goélette, grand, maigre, tout tordu, tout difforme, allonger entre menton et nez sa perpétuelle grimace, et tout frileux se dandiner en plein cœur de juillet, enveloppé dans ce que le commandant appelait «un dolman fourré à la lizart» qui laissait voir ses longues jambes torses, enroulées dans une interminable culotte nankin. Ah! jour de Dieu! si je le vois? mais je le crois bien! C'était le frère d'un juge, s'il vous plaît? Quel dommage qu'il soit mort! La graine de ces gens-là ne pousse plus tous les jours.

—C'est d'autant plus difficile qu'il n'a jamais eu d'enfant.

—Tiens, toi Jean Bart, tu m'agaces avec tes histoires. Il est vrai de dire que la dernière que tu m'as conté était bonne, mais j'en retrouve une qui va te faire rendre des points.

Allons, allume et écoute moi ça vous autres.

—Il y a deux ans, j'étais couché avec ma femme Javotte, que Dieu ait pitié de son âme! Il faisait une vraie nuit de naufrages; la mer battait furieuse sur les galets, un *nord-est* terrible faisait des siennes, et l'on voyait noir comme, lorsqu'une âme éblouie par la présence de son juge sent que tout est fini et commence à dégringoler petit à petit vers le fond de l'enfer. Je dormais pourtant bien profondément sur mes deux oreilles, quand tout à coup, je suis éveillé par des cris d'outardes. Un volier passait au-dessus de la maison; je le sentais venir à travers les nuages noirs, et bien qu'il fit froid dehors, je ne pus résister à l'envie d'aller leur lâcher un coup de fusil. Je sors tel que, en petit costume de paradis terrestre, et après avoir semé mon plomb au hasard, je rentre tout grelottant, me fourrer sous mes draps et dormir un petit somme. Ça allait superbement, et je crois que j'étais même à la veille de faire un beau rêve, lorsque tout à coup j'entends toi! toi! pif! paf! sur le toit de ma maison. Je cours dehors, avec un fanal cette fois-ci, et à ma grande surprise, je trouve... quatre outardes mortes! Tu peux juger si le volier était haut, Jean Bart, elles avaient mis trois quarts d'heure à tomber par terre!

—Dévotion! quel beau coup, s'écria Jean Bart—en décochant une tendre oeilade à son verre demi plein, qu'il faisait miroiter auprès de la chandelle,—mais pas comme le mien.

Hier je remontais le bord de la Rivière Blanche, lorsqu'un coude qu'elle fait près du *Boom* j'aperçois cinq superbes canards, qui barbotaient de conserve. J'avais bien, avec moi, tout ce qu'il fallait; mais comment tirer? en ligne les cinq *coins-coins* y seraient passés, mais hélas! ils nageaient en demi-cercle. Tout à coup une idée lumineuse me traverse la tête. Mon fusil avait le canon aussi long que celui qui est là suspendu à cette poutre. Il avait vu les temps des Français; ce sont les meilleurs, paraît-il, et comme j'avais une aveugle confiance en lui, je l'archoutai sur mon genou, et fis décrire une bonne courbe à son canon. Cinq minutes après, j'avais les cinq canards emplumés becs à becs, et passés en sautoir sur mon dos.

—C'était un fichu fusil tout de même, reprit Bidou en rallumant une nouvelle pipe, et j'aurais été curieux de le comparer à celui que je chargeais avec des petites merises.

—Des petites merises, s'écria Jean Bart, dissimulant mal sa stupéfaction au fond de son verre.

—Oui! oui! des petites merises! fit Bidou, l'imitant. Il y a un an, j'étais allé jusqu'à la savane du Grand-Brûlé. Les lièvres foisonnaient autour de moi, mais hélas! j'avais oublié d'emporter du plomb. L'idée me vint, tout en grugeant des merises, d'en glisser quelques-unes dans le canon de mon fusil. Un lièvre passe: boum! je le vois qui file, à triple vitesse, au milieu de ma fumée.

Un an après, il y a de cela quelques jours, j'avais affaire au deuxième rang: il me fallait passer par le même endroit, car ça me donnait un raccourci, lorsque, devant moi, je vois un petit arbuste se mouvoir. Il y a du gibier là-dessous, que je me dis. Vlan! je lâche mon coup, et ne voilà-t-il pas que je trouve, quoi? mon lièvre de l'année dernière, avec une jeune pousse de merisier entre les deux oreilles. C'était un lièvre propriétaire, à ce qu'il paraît, et mes petites merises allaient parfaitement à sa constitution.

—Je n'ai pas d'aventure de chasse qui vaille la peine d'être racontée, à l'exception d'une, toutefois, glisse sournoisement Jérôme, qui profita d'un moment d'hésitation marquée chez Jean Bart, placé inopinément devant le lièvre d'Idou.

J'étais allé *druver* dans le haut de la rivière Matane, et par précaution, j'avais bouclé sur mon dos mon vieux fusil. A l'un des détours de la rivière, je me trouve tout-à-coup en face de deux superbes sarcelles, qui se lisaient coquettement leurs plumes, à une demi-portée du talus. J'épaule et tire le chien; rien ne vint: mon vieil ami s'était décidé à me rater

compagnie. Je le prends, l'examine, et m'apercevant qu'en route j'avais semé la capsule, je fais ni un ni deux; je frotte une allumette, et l'applique sur le bassinet. Paf! le coup part, mais en me donnant une maîtresse tape qui me flanque à l'eau. C'était ce coquin de fusil qui s'était mis en tête de repousser, et je revins sur la berge tant bien que mal, avec mes deux sarcelles. A peine avais-je mis pied à terre, que je sens un fourmillement extraordinaire dans ce que le bourgeois s'obstine à appeler le *Post-Ergot*. J'y porte la main sans façon, et que retirai-je, mes bons amis? trois magnifiques truites que j'avais *scindées* avec mon fond de culottes, car je n'avais pas jugé à propos de faire un brin de toilette pour aller au bois, et j'avais passé par hasard un pantalon percé et ventilé à jour, comme un filet.

—Cette pêche est vraiment miraculeuse, et je n'ai pas de peine à y croire, ajouta imperturbablement Jean Bart, car entr'autres choses extraordinaires, voici ce qui m'est arrivé personnellement, à moi, Jean Bart le pêcheur.

Tu sais, Bidou, comme, à la marée haute, le gibier aime à fréquenter l'Anse des Morts: je passais par là, en charrette, il y a de cela assez longtemps, lorsqu'à quelques arpents de la grève, je vis une bande d'outardes prendre joyeusement ses ébats. Je n'étais pas comme Jérôme Tanguay, moi, car j'avais laissé mon fusil à la maison, mais tu sais que les expédients ne me manquent pas.

—A ta santé, Bidou! ainsi qu'à la compagnie!

Je me déshabille, me glisse doucement sous la lame, et me maintenant entre deux eaux, j'arrive silencieusement à mes outardes. J'avais eu le soin d'emporter mes cordeaux, car j'avais foi dans la tranquillité ferme et inébranlable de *Barnabé*, qui était cheval à ne pas broncher pendant mon absence. Doucement, tout doucement, je glisse en sournois un nœud coulant sous la patte de chacune d'elles, et jugeant le moment convenable pour respirer, je sors victorieusement ma tête hors de l'eau, au milieu de mes quarante outardes, tout en ayant soin de tenir fortement le bout de mes cordeaux. Mais, mille morues! mon pauvre Bidou! c'était à se croire saoul, car je me sens soulever tranquillement, et me voilà en train de fendre les airs avec une rapidité vertigineuse, derrière mes outardes, car elles étaient bien malheureusement à moi ces outardes. J'avais beau serrer les rênes, rien n'y faisait, et nous rasons toujours la surface verte et clapoteuse du fleuve, lorsqu'enfin, après une course apoplectique, faite comme si j'avais été entraîné par un *sorcier* de vent, je réussis à m'accrocher les pieds dans le faite d'un sapin. Je ne pris pas grand temps à enrouler le cordeau autour de l'arbre, et à me laisser glisser au pied. Là, une autre surprise m'attendait. A peine m'étais-je relevé de ma chute, que j'aperçus haut, bien haut, mon sapin qui filait comme un nuage dans la direction du Groënland. Pour ma part, j'avais traversé le fleuve sur une distance de quarante-cinq lieues: j'étais sur la côte du Labrador, et j'ai manqué là, une belle occasion d'aller à la recherche de Sir John Franklin, termina Jean Bart, qui devenait érudite, lorsqu'il avait bu à son goût et réussi à enfoncer l'ami Bidou.

IV.

LA POÉSIE DES PAUVRES GENS.

Ces terribles gasconnades, cousines germaines des aventures merveilleuses du Baron de Munchausen, et que je rapporte textuellement telle qu'on les conta ce soir-là, auraient durées toute la nuit, car Bidou ne se tenant pas pour battu, nous menaçait d'un crescendo de verve.

Il avait même débuté en disant à Jean Bart d'un ton narquois:

—Moi, j'ai tué une baleine avec de la cendre....

Mais Urbain Blais, silencieux jusqu'alors, jugea à propos de l'interrompre:

—Parole d'honneur, vous êtes tous ensemble encore plus blagueurs que le notaire Perron. Depuis huit ans il se fait élire en nous promettant six chemins de colonisation, trois ponts, des octrois de terre gratuits, un chemin de fer, deux quais, le télégraphe, une ligne de vapeur hebdomadaire, et la poste tous les jours. Rien qu'à l'entendre nous dire de ces choses à la porte de l'église, l'eau vient à la bouche. Pétris de reconnaissance, nous sommes tous heureux de l'élire par acclamation, et à l'élection suivante, ça recommence, car le gouvernement, dit-il, n'a pas eu le temps de s'occuper de notre comté qui se trouve malheureusement un des derniers sur la liste alphabétique. Mais cela arrivera indubitablement pendant ce nouveau Parlement, car lorsque la Chambre a été prorogée, il a pris des informations officielles, et le sous-chef de travaux publics lui a répondu que les ministres étaient rendus à la lettre K.

—La lettre K! mais ça doit être le comté de Kamouraska, reprit le capitaine Létourneau. Il m'y est arrivé une mystérieuse aventure, et je regrette de venir vous la conter après les gigantesques prouesses de Jean Bart et de Bidou, car chacun ici leur a donné sa part de crédulité, et personne ne me croira.

—Contez, contez toujours, capitaine cria toute la maisonnée, peu fâchée de mettre en déroute maître Urbain Blais, un cabaleur émérite à qui chaque élection faisait de petites rentes; on sait que vous êtes franc comme le bois de votre mat de misaine.

—Merci, mes enfants, merci. Je vous dirai

donc qu'il y a sept ans, étant à Ste. Anne de la Pocatière, j'ai eu l'honneur de souper avec le Juif Errant. C'était un grand vieillard, dont le visage était tellement recouvert par sa longue barbe blanche, que cheveux, favoris, moustache, barbiche, se trouvaient dans un pêle-mêle indéchiffrable, et n'offrait qu'un court espace pour laisser percer les éclairs fauves qui se dégageaient de ses prunelles noires. L'estomac appuyé sur la table, la tête courbée dans son assiette, il se maintenait dans une position si ne me permettait pas de juger de la fraîcheur du costume que portait le contemporain de Dieu, mais l'énorme toison blanche de mon vis-à-vis, et le gigantesque gourdin appuyé auprès de l'horloge, étaient plus que suffisants pour arrêter mes soupçons.

Sans prendre le temps d'achever mon souper, j'avertis cinq matelots de mon équipage, et nous courûmes nous placer sur le pont St. Denys, de manière à intercepter l'éternel marcheur. A peine étions-nous installés en embuscade, que déjà nous aperçûmes dans la nuit sombre, scintiller les fils d'argent de la barbe du juif. Il passa; tous, nous lui adressâmes un respectueux bonsoir, et lui fîmes des offres d'hospitalité, mais lui, sans répondre à nos civilités, continua son inapitoyable marche, et une demi-heure après, il traversait le village de Kamouraska qui se trouve à une bonne et longue distance de l'endroit où nous étions.

Le lendemain, je trouvai sur les planches du pont St. Denys quelques gouttes de sang caillé. Elles avaient suintées des pieds endoloris de celui qui, rencontrant, Jésus sur la route du Calvaire, se prit à rire de ses chutes, puis à ridiculiser son pas alourdi par les pêchés de l'homme, et en expiation fut condamné lui et sa race, à faire sans cesse le tour du monde, jusqu'au jour où ils se heurteront l'un et l'autre sur la croix du Christ revenu pour juger les hommes.

Cette légende très populaire, dans nos campagnes, eut pour effet de calmer Bidou qui se contenta de vider son verre d'un seul trait, en signe d'armistice avec Jean Bart. D'ailleurs, il n'y avait guère moyen de contredire le capitaine, car c'était un rude matois, au poing vêtu et à l'écorce rude qui ne souffrait pas d'interruption.

Si Jérôme Tanguay était né pour faire un monsieur, Létourneau, avait eu pour lot, en venant au monde, de se trouver à point pour voir les choses les plus extraordinaires de la terre.

Une de ses plus fortes croyances de marin, était celle qu'il avait voué à la sirène. Malheur à celui qui l'aurait contredit sur ce chapitre-là! L'une d'elles, ne l'avait-elle pas prévenu de l'approche d'une épouvantable tempête, alors qu'il était ancré aux Sept Îles, l'année qu'il vit périr onze goélettes dans ces parages redoutés?

A son avis, un sien ami manqua il y a quelques années l'occasion de faire une jolie fortune. Il avait appareillé sa berge pour aller pêcher la morue sur les fonds du Cap Chastes. Déjà son embarcation s'empressait à vue d'œil de beaux poissons, lorsqu'en voulant retirer son hameçon pour l'emboîter, il sentit qu'il y avait prise au bout. Il se mit à ramener sa ligne, brassée par brassée, dans cette attitude penchée, tête hors bord, que savent prendre tous les vrais pêcheurs de morues, lorsque, horreur! il aperçut à une profondeur de huit pieds une tête de femme qui montait vers lui!

A Continuer.

LIVRES POUR PRIX.

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

PAR

L. O. DAVID.

1ÈRE SÉRIE.

Mgr. Plessis
Mgr. Bourget
M. Desaulniers
Papineau
De Salaberry
Lafontaine
Morin (A. N.)
Vallières
Papin
Chauveau

Biographie et Portrait de chacun de ces hommes, publiés séparément dans un livre de 49 à 50 pages, sur papier glacé, et broché.

Prix: 20 cents au détail, ou \$2.00 la douzaine au gros.

2ÈME SÉRIE.

Ces trois biographies avec portraits, sont réunies dans un volume de 120 pages, avec jolie cartonnage en toile et en papier gaufrés de différentes couleurs.

Prix: 40 cents au détail ou \$4.00 la douzaine au gros.

3ÈME SÉRIE.

Ces six biographies forment 3 volumes de 70 à 80 pages, contenant chacun deux biographies avec portraits tel qu'indiqué en marge, avec cartonnage en toile et en papier gaufrés, de différentes couleurs.

Prix: 30 cents au détail, ou \$3.00 la douzaine au gros.

Les ordres pourront être envoyés à L. O. DAVID, bureau de l'Opinion Publique, Montréal. 3-21 ff

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: GLACIÈRES et SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICIERS et ORNEMENTS DE RIDEAUX.

L. J. A. SURVEYER.

3-23x 524 Rue Craig, Montréal.

A VENDRE

A ST. PACOME un Cheval trotteur de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu. 3-25 ff

REMEDES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

GRANDES DÉCOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix..... 50c la bouteille.

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang
Prix..... \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE
Prix..... \$1.00 la bouteille.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER,
No. 44, Rue Bonsecours,
Montréal.
Une réduction libérale sera faite au commerce. 3-25 ff

COURS ÉLÉMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU
COLLÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.
Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de l'Opinion Publique,
No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez
tous les libraires du Canada. 3-24 ff

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufacture
No. 535 à 547, RUE CRAIG,
MONTRÉAL.
77 Rue St. Jacques. 3-22 ff

CHARLES GARTH,
JAMES MATTINSON,
H. W. GARTH. 3-22 ff

NOUVEL ÉTABLISSEMENT
TREMPE & GAUTHIER.

19 — RUE ST LAURENT — 19

MM. TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 avril, ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts.

M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires.

F. N. TREMPE & S. GAUTHIER. 3-20 ff

Montréal, 8 Mai 1872.

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE ET CIE

(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)

MONTRÉAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en ROMANS, MÉDECINE, MUSIQUE, &c.

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-25 ff

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

89 RUE NOTRE-DAME 89

MONTRÉAL.

A L'ENSEIGNE de la Boule Rouge, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie: plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail. Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement.

L. E. BEAUCHAMP & CIE. 3-18 ff

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX.

MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22x

A. PILON & CIE.

ETABLISSEMENT NOUVEAU.

381½—RUE STE. CATHERINE—381½

A l'Enseigne de la Boule Verte.

MAGASIN de marchandises sèches, de mode et de fantaisie. Assortiment de premier choix. 3-24 ff

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et correspondant pour les États de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'État de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 4 JUILLET, 1872.

LE 24 JUIN AUX ÉTATS UNIS.

La fête nationale a été brillante sur toute la ligne. A Detroit, Michigan, Albany, N.-Y., Vergennes, Vt., South-bridge et Webster, Mass., Biddeford, Maine, nos compatriotes ont élevé bien haut l'étendard de la nationalité canadienne-française.

C'est à Nashua, dans le New-Hampshire que la démonstration a été la plus imposante. Cinq sociétés représentantes, 350 membres s'y étaient donné rendez-vous.

Dès sept heures a. m. les membres de la société St. Jean-Baptiste de Nashua, se rendaient à leur salle de réunion pour y prendre bannières et insignes. La messe eut lieu à 7 1/2 et fut chantée par le Rvd. J. B. H. V. Millette, qui fit aussi le sermon. M. le curé fut très éloquent. Le chant et la musique étaient sous la direction de M. J.-B. Prionx, de Manchester, qui se surpassa pour la circonstance, ce qui n'est pas peu dire. Après le service divin la procession se rendit à la gare pour recevoir les sociétés sœurs qui arrivèrent par un convoi spécial à 10 h. a. m.

La procession se forma alors dans l'ordre suivant : Horace C. Phaneuf, commissaire-ordonnateur en chef. Le petit Jean-Baptiste.

La société St. Jean-Baptiste de Nashua avec bannières, drapeaux français et américain et une bande de musique. La société St. Jean-Baptiste de Marlborough, Mass., avec bannière, drapeaux et bande de musique.

La société St. Jean-Baptiste de Lowell, Mass., avec bannière, drapeaux et bande de musique.

M. Jos. Lajoie, commissaire-ordonnateur.

La société St. Jean-Baptiste de Haverhill, Mass., avec bannière, drapeaux et bande de musique.

M. Alp. Dion, commissaire-ordonnateur.

La société St. Joseph de Lowell, Mass., avec bannière, drapeaux et bande de musique.

Les invités et le Rvd. Messire Millette, en carrosse.

Le peuple.

Cette procession offrait le plus beau coup-d'œil.

Les cinq corps de musique faisaient entendre leurs plus beaux airs à tour de rôle. Les bannières des sociétés étaient des plus riches, — et les membres étaient revêtus des plus beaux insignes.

Nos amis de Haverhill, Mass., surpassaient leurs confrères sous ce rapport. Ils portaient une bandoulière en velours violet, passant sous le bras droit avec galons, franges, glands, roses et feuille d'érable en or. Outre ce riche insigne, chaque membre était coiffé d'un chapeau de castor, à la colonel avec croix d'or sur un côté et une plume blanche et violette sur le sommet. Rien de plus beau que l'aspect de ces 57 membres revêtus de ces insignes et précédés de leurs riches bannières.

La plus belle fanfare était celle de Marlborough, Mass., ce corps de musique est exclusivement composé de canadiens sous la conduite de M. Bisson. Le costume est un habit de drap blanc, galons dorés et bleus et boutons dor, le casque est surmonté d'un panache rouge et blanc et le pantalon est noir avec galon rouge. Cette fanfare a eu les honneurs de la journée.

La procession s'arrêta devant la demeure du maire de Nashua, M. Chandler et un corps de musique exécuta le *yankee doodle*. M. Chandler remercia les sociétés de ce témoignage d'estime et leur souhaita beaucoup de plaisir.

Arrivés à la gare, les sociétés et toute la foule qui les avaient précédées et suivies, s'embarquèrent pour Thomton's Ferry, lieu du pique-nique. A cet endroit des tables de rafraichissements attendaient les visiteurs. Plus de 1300 personnes prirent part à ce pique-nique. Après avoir satisfait à la faim et à la soif, et s'être amusé, on procéda aux discours. Le corps de musique canadien de Marlborough voulut bien prêter son concours avec une politesse et une bonne volonté auxquelles tous les assistants applaudirent.

Le Rvd. J. B. H. V. Millette fut appelé le premier à la parole. Dans un joli discours de 15 minutes il passa en revue le passé du peuple canadien et jetant un regard d'espérance vers l'avenir il invita cette foule de compatriotes à pratiquer les vertus de l'union, de la charité, de marcher hardiment vers la conquête de nos destinées nationales sous la sainte et puissante égide de notre religion, nous pourrions bientôt acquiescer la prépondérance aux États-Unis. M. Millette fut chaleureusement applaudi. Appelé à dire quelques mots, nous avons dit à nos amis ce qu'était notre patrie et ce que nous commandait le patriotisme.

Quatre heures p. m., approchaient, les sociétés devaient prendre le convoi à cet heure-là—mais impossible de se priver du plaisir d'entendre l'abbé J. A. Chandonnet qui venait d'arriver de Webster. On retarda le départ au risque de manquer le train et on écoute religieusement le savant abbé. Il développe trois grandes idées—le travail, le caractère, la foi.

Il est compris, on applaudit, on est heureux. Enfin il faut se dire adieu, mais non sans se donner trois vivats en l'honneur du 24 juin 1872.

Les 4 sociétés étrangères sont conduites aux chars par la société de Nashua, et la vapeur entraîne nos amis vers le Massachusetts.

Après le départ, la foule encore avide de discours appelle à la tribune les Rvds. Chandonnet et Millette, MM. Pierre Lussier et Gigault, de Nashua et M. A. Lalime de Worcester, ces orateurs répondent éloquemment aux desirs de l'auditoire.

Nous regrettrons qu'une indisposition subite ait empêché F. A. Beaudry, Ecr., avocat de St. Hyacinthe, P. Q. de continuer un joli discours qui promettait d'être très bien goûté et très intéressant. La fanfare de Nashua, ex-

écuta plusieurs morceaux de son répertoire entre ces différents discours. Les Rvds. Mess. J. A. Chevalier et Demers, MM. les Dr. A. L. Tremblay, de Manchester, J. A. Tremblay, de Marlborough et X. Beaudry, de Nashua, et H. Wight, Ecr., avocat de Manchester, étaient aussi présents. Vers 6 30 p. m. on prit le convoi pour Nashua.

La journée se termina par une soirée dramatique donnée par les amateurs de Lowell.

Vildac fit les frais de la soirée—MM. F. V. Geoffroy, J. W. Bourgeault, David Lay, L. W. Pichette, Marcotte, J. L. Chaliloux, M. A. Aubertin ont bien rendu les rôles du drame. M. Aubertin est un zozo impayable. Les chansons comiques de M. Aubertin, *le distrait* et *Jons d'l'ail*, ont été vivement applaudies.—La chanson "Les déceptions d'un charcutier" a été bien rendue par M. Pichette; mais le sujet et les mots d'une nature un peu grivoise ont causé des déceptions à l'auditoire.

Vers onze heures il ne restait plus de cette belle journée que son souvenir impérissable. Le 24 Juin, 1872, célébré à Nashua, devra porter ses fruits. Ce ne sera pas en vain que des dépenses considérables auront été faites pour cette grande démonstration. Nous avons remarqué plusieurs devises inscrites sur les cinq bannières des sociétés. "Aime Dieu et va ton chemin." "L'Union fait la force." "Souvenir de mon pays." "Liberté, égalité, fraternité." "Soyons fidèles," à ces devises et nous irons tous noblement notre chemin.

Les commissaires ordonnateurs MM. Phaneuf, Dion et Lajoie méritent des louanges pour la manière habile avec laquelle la démonstration a été conduite.

Les comités d'organisation des différentes sociétés ont droit eux aussi à des félicitations.

M. le Président de la Société St. Jean-Baptiste de Nashua, M. P. Lussier, et tous nos amis qui se trouvaient à la célébration, voudront bien recevoir nos remerciements pour les marques de sympathie qu'ils ont bien daigné nous accorder.

Un grand nombre de personnes ont remarqué l'absence des sociétés de Manchester et de Concord, N. H. La fête se célébrant dans leur Etat, elles auraient dû y prendre part, mais les circonstances ne l'ont pas permis.

FERD. GAGNON.

CORRESPONDANCE.

Mr. le Rédacteur,

C'est avec intérêt et plaisir que j'ai lu dans votre numéro du 13 Juin, la biographie de notre brave et distingué compatriote Gabriel Franchère, par Mr. Joseph Tassé.

Que ce monsieur me pardonne si j'ose ajouter quelques renseignements à cette biographie. En 1846, l'honorable Thomas Benton, Sénateur des États Unis, se servit du livre de Franchère au sénat, et voulant encore faire mieux connaître les territoires du Nord-Ouest à ses collègues, il présenta lui-même Franchère, aux Sénateurs, pendant qu'ils étaient en séance. Mr. Franchère me dit lui-même que jamais il n'avait en une aussi belle et aussi cordiale réception que celle qu'il reçut des grands hommes de l'époque, Benton, Clay, Webster, &c., &c.

J'ai cru devoir ajouter ce fait aux nombreux faits cités par Mr. Tassé afin de faire briller d'avantage les mérites de Gabriel Franchère qui était regardé parmi nous comme le père des canadiens de New York. Sa bourse était toujours ouverte pour les ailligés.

Votre obéissant serviteur,

F. MOREAU.

176 Bridge street, Brooklyn, N. Y.

8ème CONVENTION DES CANADIENS-FRANÇAIS DES ÉTATS-UNIS.

La proclamation du Président Mr. E. N. Lacroix, vient d'être publiée. Elle appelle la 8ème Convention à Chicago, Illinois, pour les 8, 9, 10, 11 et 12 août prochain.

La convention ouvrira sa première séance le jeudi à 2 heures P. M. Le jeudi et le vendredi, on discutera les intérêts des sociétés de bienfaisance, et le samedi et le lundi on s'occupera des intérêts de tous les canadiens émigrés. Voici les questions que Mr. le président Lacroix, croit devoir suggérer avant la réunion des délégués.

10. L'union des sociétés canadiennes de secours mutuels et l'établissement de nouvelles sociétés.
20. La Tempérance.
30. Education morale anglaise et française pour nos enfants.
40. La naturalisation.
50. Etablissement d'un bureau de statistiques, sur l'état des canadiens émigrés et pouvant donner d'utiles renseignements à ceux qui arrivent en ce pays.
60. Acquisition du bien être matériel.
70. Assurance mutuelle sur la vie.
80. Former des liens plus étroits d'union, d'amitié et de sympathie entre nous et nos frères du pays natal.
90. Indiquer les causes de notre infériorité dans l'échelle sociale, stimuler parmi nous une ambition noble et juste.
100. Encouragement de notre presse canadienne des États-Unis.

Toutes les sociétés de secours mutuel ou autres, et tous les centres canadiens peuvent envoyer jusqu'à trois délégués munis d'une lettre de créance signée par le Président et le Secrétaire de l'assemblée qui les aura nommés.

La Proclamation est signée des noms suivants.

Comité exécutif national.—Membre honoraire, Rev. J. B. Primeau, Worcester, Mass.; Président Edouard N. Lacroix, Détroit, Mich.; Vice-président, Alex. Bengley, Chicago, Ill.; Sec.-Archiviste, L. Boudreau, Worcester, Mass.; Sec.-Correspondant, Joseph Leboeuf, Cohoes, N. Y.; Trésorier, A. D. Lapiere, Springfield, Mass.

Membres adjoints.—E. Pelletier, Wonsokett, R. I.; A. Fontaine, Glen's Falls, N. Y.; Jos. Marchessault, Worcester, Mass.; Antoine Moussette, St. Albans, Vt.; H. I. Lord, Biddeford, Me.; H. T. St. Onge, Danielsonville, Conn.; Louis Benoit, Manchester, N. H.

Comité exécutif de l'Union Canadienne de Secours Mutuels.—Président, Ed. N. Lacroix, Détroit, Mich.; Vice-président, P. L. Paquette, Worcester, Mass.; Sec.-Archiviste, Alphonse Paré, Biddeford, Me.; Sec.-Correspondant, Fred. Houde, St. Albans, Vt.; Trésorier, Alexandre Bengley, Chicago, Ill.

Membres adjoints.—L. Loiselle, Fitzburg, Mass.; E. Lussier, Nashua, N. H.

Notre ex-confrère du *Picayune*, M. A. M. Holbrook, vient de subir un nouvel orage conjugal. La femme dont il s'était séparé par divorce, il y a quelques mois, ayant appris à New-York où elle s'était retirée, que son ex-mari avait convolé en d'autres noces avec miss Poitervent, l'aimable écrivain qui signe "Pearls Rivers," est accourue furieuse du Nord dans le but d'assassiner sa rivale. S'étant introduite dans la maison le matin, elle a déchargé un revolver sur Mme Holbrook. Non atteinte heureusement, celle-ci a pu sauver sa vie en se livrant à une lutte acharnée avec la femme affolée de rage. Elle parvint à se dégager d'elle et à fuir la maison, mais non sans de cruelles blessures. Restée maîtresse de la maison l'ex-madame Holbrook s'empara d'une hachette et se mit à tout briser dans les appartements. Un ouragan ne commet pas plus de dégâts; en quelques moments, elle eût brisé, saccagé tout ce qui était à la portée de sa main armée par la fureur.

Enfin la police vint à la requête de M. Holbrook, qui était absent d'abord de la maison, mettre fin à la destruction, en arrêtant la femme, actuellement en prison.

Cette scandaleuse affaire s'instruit et promet de révéler une fois de plus l'extrême légèreté avec laquelle le mariage se pratique souvent chez les Américains. L'épouse répudiée attaque le divorce en nullité, et prétend rester la femme légitime et la propriétaire en titre de la maison qu'elle a saccagée, après avoir tenté de détruire la femme qui l'occupait, et qu'elle considère comme n'ayant nul droit au titre d'épouse de M. A. M. Holbrook.

Renaissance.

Le sieur Onésyme R..., domicilié rue Saint-Antoine, a une peur effroyable des revenants, et il est connu dans tout son quartier pour être horriblement superstitieux. Aussi peut-on facilement se figurer l'effroi qu'il éprouva quand, avant-hier soir, vers neuf heures, il vit entrer dans sa boutique un spectre en costume classique, une lanterne à la main.

—Grâce! s'écria l'infortuné commerçant en se jetant à genoux.

—Je suis ton oncle Chauffour, fit le fantôme d'une voix extrêmement creuse, en agitant sinistrement son falot.

—Pitié, mon bon oncle, gémit l'épiciier terrifié... Je vous ferai dire des messes..., des messes à la fois conssal!

—Ta, ta, ta, ricana le fantôme... Je te connais, tu me laisserais en purgatoire. Donne-moi l'argent des messes, que je le porte moi-même au curé.

—Combien de messes? balbutia Onésyme.

—Vingt-cinq pour moi et cent pour ta tante.... Ça fait 375 fr.

L'épiciier se dirigea en chancelant vers son comptoir et remit l'argent au revenant.

—Bien, fit celui-ci.... Maintenant, donne-moi un suaire de rechange!

—Mais je ne tiens pas cet article là! sanglota l'épiciier d'une voix enrouée par l'épouvante.

—Alors, donne-moi une paire de draps.

Onésyme R... obéit, mais c'était trop d'émotions pour lui. En apportant les draps, il se trouva mal. Sans s'occuper de lui porter secours, le trépassé sortit.

Malheureusement, au moment où il franchissait le seuil de la boutique, un gardien de la paix l'appréhenda par le pan de son lincoln et le conduisit au poste. Là, l'ingénieux filou avoua se nommer Julien D.... Il a été maintenu en état d'arrestation.

Quant à Onésyme R..., il est très sérieusement malade des suites du saisissement qu'il a éprouvé.

GREVE DES BLANCHISSEUSES.—Nous empruntons au *London News* le fait suivant qui certainement est un signe des temps où nous vivons. Hier, le crieur de la ville Leamington faisait dans les rues de ce charmant séjour, où se rend chaque année ce qu'il y a de plus *fashionable*, l'annonce suivante: "Oyez, oyez, oyez; ceci est pour donner avis à toutes les maitresses blanchisseuses, qu'à une assemblée tenue en plain air dans la ville de Leamington par les dames de la cuvette, il a été résolu que, le et après le 1er Juin, aucune blanchisseuse ne travaillera à moins de 1s. 6d. par jour, avec pension et la bière comprises. Par ordre des dames de la cuvette. Dieu sauve la Reine."

COMBIEN NOUS DEVONS ÊTRE RECONNAISSANTS.—Presque tous les désordres du corps humain peuvent être directement retracés dans l'impureté du sang. La purification de ce fluide est le premier pas vers la santé. La médecine Indienne si universellement connue comme Grand Remède et Pillules Shoshonees, se recommande d'elle-même à l'attention de ceux qui souffrent. Aucune conséquence nuisible ne peut résulter de son usage. Aucune erreur ne peut être faite en l'administrant. Dans les cas de Scrofule, bronchites, indigestion, dyspepsie, maux du foie et des poulmons, rhumatisme, les effets les plus bienfaisants ont été et doivent toujours être obtenus au moyen de la puissance efficace de cette Médecine Indienne sur le système. Les personnes dont la vie a été rendue à l'aisance, à la vigueur et à une parfaite santé par le Grand Remède et Pillules Shoshonees après l'infructueux essai de tous les remèdes pharmaceutiques, attestent ce fait.

3-22 c

James Gordon Bennett aurait, dit-on, légué dans son testament, \$200,000 pour aider à la construction de la cathédrale catholique sur la cinquième Avenue, à New-York.

Une femme s'est suicidée à Cincinnati avec une fourchette

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE.

Le 24 juin, dame Cyrille Duquet, de Québec, a mis au monde un fils.

DÉCES.

A Québec, le 26 juin dernier, Le. Ed. Duneau, âgé de 22 ans et 6 mois, second fils de P. L. Morin, Ecr., métro du Cadastre, à Québec.

A Worcester, Mass., le 23 juin, J.-Bte., âgé de 18 mois et 3 jours, le 26, Edouard Arsène, âgé de 6 ans et 18 jours, tous deux enfants de M. N. Bédard, ci-devant de Sorel.

Dans l'espace de 11 jours, voici quatre enfants que ce père infortuné fait inhumer.

Le *National* et les journaux de Sorel sont priés de reproduire.



AVIS PUBLIC.

Concernant le Cadastre

DE LA MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE MONTREAL.

DANS LE BUT de faciliter la correction de toute erreur, qui aurait pu se glisser dans les opérations du Cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montreal, préalablement à l'examen de rigueur qui devra se faire au Bureau du Régistrateur, durant les deux années qui suivront la date de la Proclamation de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de cette Province: AVIS est par le présent donné à toutes personnes intéressées que les plans et livres de renvoi de la Municipalité susdite, sont maintenant terminés, et que ces documents resteront au bureau du Cadastre, No. 3, Côte de la Place d'Armes, jusqu'au 1er d'Août prochain, sujets à l'inspection de tous ceux qui désireront y vérifier l'exactitude de la désignation de leurs propriétés.

J. O. BEAUBIEN,
Commissaire.Département des
Terres de la Couronne.
Québec, 2 Juillet, 1872.

3-27 a

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

JEUDI, 20 Juin 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-
GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les postes de la Baie d'Hudson connus sous les noms de York Factory et Moose Factory, dans le Territoire du Nord-Ouest, seront et sont par le présent, érigés en Postes de Douane. York Factory comme annexe au Port de Winnipeg, dans la Province de Manitoba et Moose Factory, comme annexe au Port du Sault Ste. Marie, dans la Province d'Ontario.

WM. H. LEE,
Greffier, Conseil Privé.

3-27 c

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

le 20ème jour de JUIN 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-
GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., Chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent ordonné, que le Port d'Apple River, dans le Township et District de Parryboro', Province de la Nouvelle-Ecosse, sera et est, par le présent, érigé en Poste de Douane comme annexe au Port de Parryboro'.

WM. H. LEE,
Greffier, Conseil Privé.

3-27 c

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

MARDI, 11e jour de Juin 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-
GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., Chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent, ordonné que Silver Islet, (Île d'Argent), Lac Supérieur, est par le présent constitué comme port extérieur de douanes dépendant du port du Sault Ste. Marie.

WM. H. LEE,
Greffier, Conseil Privé.

3-27 c

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

SAMEDI, 25 Mai 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-
GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre de la Milice et Défense, et en vertu des dispositions des 12ème et 13ème sections de l'Acte 31 Vic., Chap. 40, intitulé: "Acte concernant la Milice et la Défense de la Puissance du Canada," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que le comté de Soulanges, formant une division régimentaire du district militaire No. 6, établie par Ordre en Conseil du 1er jour d'octobre 1868, soit divisé en deux divisions régimentaires désignées comme 1ère et 2ème divisions régimentaires de Soulanges, respectivement, et que la 1ère de ces divisions comprendra les paroisses de St. Joseph de Soulanges, St. Clet et St. Ignace du Coteau du Lac, et que la seconde de ces divisions comprendra les paroisses de St. Polycarpe, St. Théophile et Ste. Zotique et le Village du Coteau Landing.

WM. H. LEE,
Greffier, Conseil Privé.

3-27 c

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 3 Mai 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS
AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11
pour cent.R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS
Chapeaux de Panama et vos cha-
peaux de paille proprement nettoyés et
garnis, allez au

No. 696, RUE CRAIG,

Et ayez-les arrangés de suite par
G. E. SIEGARS,
Successor de G. W. Ketchum.

3-26 d

C. T. BERNIER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES.No. 167, RUE ST. JOSEPH.
(Près du Carré Chabouillet)C. T. BERNIER tient constamment en
main un grand assortiment de marchandises sèches
qu'il dispose à très bas prix pour argent comptant.

EN GROS ET EN DETAIL.

3-15 m

C. T. BERNIER.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront
reçues au bureau du Surintendant des Tra-
vaux du Saint-Maurice, Trois-Rivières, jusqu'au
10ème jour de juillet prochain, à midi, pour la con-
struction d'une ECLUSE et ESTACADES (FLAT DAM
AND BULKHEADS) sur la rivière Saint-Maurice, aux
Chutes des Grandes Piles.

Les plans et spécifications peuvent être vus au
bureau du Surintendant.
Chaque soumission doit être signée non-seulement
par les parties soumissionnaires, mais par les deux
cautions proposées.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la
plus basse soumission ni aucune d'elles.

Par ordre,

W. R. SYMMES,
Surintendant.Bureau du Surintendant des
Travaux du Saint-Maurice,
Trois-Rivières.

3-26 c



AVIS.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 6 juin 1872.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu
à Son Excellence le Gouverneur-Général, par
un ordre en Conseil en date du 3 courant et en vertu
de l'autorité qui lui est dévolue par la 3ème Section
de la 34ème Vic., Chap. 10, d'ordonner et d'enjoindre
de transférer les articles suivants sur la liste des
effets qui peuvent être importés en Canada libres de
droits, savoir:

"Dissolution de cuivre."

"Sels pour des fins de teinture."

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

Ottawa, 10 juin 1872.

3-26 c

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE.
Coin des rues Craig et St. Laurent,
MONTREAL.On prend des photographies de toutes grandeurs.
Photographies encadrées à bon marché.

3-20xx

F. X. BEAUCHAMP,

(Successor de D. Smilie.)

BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE
PIERRES PRECIEUSES.

134—RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER—134

MONTREAL.

7-45xx

ETABLI EN 1854.

GEORGE YON,

Plombier l'herblantier.
241—RUE ST. LAURENT—241
(2ème l'orte de la Rue Ste. Catherine.)

GEORGE YON a maintenant à son magasin un
grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles
de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires
pour l'usage de la maison, théières, cafetières,
Bollers à épices, à thé, à café et sucre. Moules à
blanc-mange, à gelée et à patés. Couteaux, Four-
chettes et Cuillères. Arrosoirs. Bains de siège,
Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs.
Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande
pour plomberie, Bains et Water Closets, et ouvrage
en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin.

2-45x

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Fran-
çaises de première qualité.
Ont constamment en mains des chaussures à se-
melle de Liège, etc., etc.

No. 303, RUE NOTRE-DAME.

3-31m

AVIS.

LES ABONNÉS de l'Opinion Publique trou-
veront à faire encadrer leurs gravures à bas
prix au Nouveau magasin de

DAMIEN & DESCOTES.

3-241

5291—RUE CRAIG—5291

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,

ALFRED LABARRAQUE & C^{ie}.

QUINUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Mé-
decine à Paris.

Le Quinum Labarraque
est un vin éminemment
tonique et fébrifuge des-
tiné à remplacer toutes
les autres préparations
de quinquina.

Les vins de quinquina
ordinaires employés
en médecine se préparent
avec des sucres de quinquina
dont la richesse en
principes actifs est ex-
trêmement variable; de
plus en raison de leur
mode de préparation, ces
vins ne contiennent que
des traces de principes
actifs.

Le Quinum Labarraque
approuvé par l'Académie
de médecine, constitue
au contraire, un médica-
ment de composition dé-
terminée, riche en prin-
cipes actifs, sur lequel les
médecins et les malades
peuvent toujours com-
pter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE &
GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquore Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu
à enlever au goudron son
âcreté et son amertume
insupportables et à le
rendre très soluble. Met-
tant à profit cette heu-
reuse découverte, il pré-
pare une liqueur concen-
trée de goudron, qui, sous
un petit volume, contient
une grande proportion de
principes actifs.

Le Goudron de Guyot a
donné tous les avantages
de l'eau de goudron ordi-
naire, sans en avoir les
inconvenients. Il suffit
d'en verser une cuillerée
à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant
un verre d'excellente eau
de goudron sans goût dé-
sagréable. Chacun peut
ainsi préparer soi-même
son eau de goudron au
moment du besoin, ce qui
offre économie de temps,
facilité de transport et
évite le maniement si
désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot
remplace avec avantage
bien des tisanes plus ou
moins inertes, dans les
cas de rhumes, bronchi-
tes, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus
grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour
un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche
par bouteille:

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIÂTRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liquore pure ou étendue
d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et
quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un
véritable succès dans les principaux hôpitaux de
France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu
que, par ses temps chauds, il constitue la boisson la
plus hygiénique, et surtout pendant les temps
d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque
flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANOS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE &
GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine
le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absor-
bantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande effi-
cacité. Il est spécialement recommandé contre les
affections suivantes:

CASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend
avant ou après chaque repas, sous forme de Poudres
ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le
bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une
instruction détaillée accompagne chaque flacon de
poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANOS.

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE &
GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec

3-14m



3-201



J. H. WALKER,

GRAVEUR SUR BOIS,

A déménagé au

No. 97, RUE SAINT JACQUES,
Coin de la Côte de la Place
d'Armes.Dans la bâtisse de l'Associa-
tion d'Ecosse sur la Vie. 3-211

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ
TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33xxSIROP DE GOMME D'EPINETTE
ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epipette Rouge
dans les maladies des Poumons et de Gorge,
tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite
etc., sont vraiment étonnants. Dans cette prépara-
tion, toutes les excellentes propriétés de la Gomme
y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous
les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en
détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.

3-25xx

(Etabli en 1859.)

LEGGO & C^{ie},
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPYPISTES,
STEREOTYPYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTO-LITHOGRAPHES,
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les
Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes
d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes
descriptions, à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jundis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & C^{ie}.ABONNEMENT.....\$3.00 par année
Aux Etats-Unis..... 3.50

Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le
Bureau de Poste au risque des propriétaires du jour-
nal.ANNONCES.....10 Centins la ligne pour cha-
que insertion.Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront
considérés comme abonnés.On ne recevra pas d'abonnements pour moins de
six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en don-
ner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau
de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas auto-
risés à recevoir de désabonnements.Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en
donner avis huit jours d'avance.Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis
de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdoma-
daires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables
d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque
d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2
centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous,
ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction,
devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux
Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George
E. Desbarats, seul chargé de l'administration du
journal.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agri-
culture et Mécanique, Modes et Amusements,

Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an.
PAR NUMÉRO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra
\$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à
domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance
par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou
par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Édi-
teur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux
de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GÉNÉRALE:
1-COTE DE LA PLACE D'ARMES—1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
319—RUE ST. ANTOINE—319

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de
la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal,
Canada.